

LE Courrier DE BERTHIER

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER

VOL. XXIII. — NO. 39.

BERTHIERVILLE, JEUDI, LE 17 MARS 1955.

Roland Doucet, Rédacteur-Gérant.

Sévérité sur le stationnement

ENTRÉES DE COUR — COINS DE RUES — BORNE.

FONTAINES — AUGMENTATION DE LA COTISATION DE NOTRE VILLE AU CONSEIL DU COMTE — NOUVEAU SYSTEME DE COMPABILITE PREVU — CERTAINS POINTS DE CIRCULATION MIEUX APPLIQUES — NETTOYAGE DU "MARCHE".

C'est avec toujours le même enthousiasme et le même intérêt civique que le Conseil de Ville, réuni à la table des délibérations, débuta lundi soir dernier dans la gestion de nos affaires municipales.

Le Conseil au complet était présent. On remarquait la présence de l'aviseur légal et celle, non moins savante de monsieur le secrétaire municipal.

Après la prière d'office habituelle, le secrétaire municipal fit la lecture des minutes de la dernière assemblée régulière ainsi que la réunion spéciale faite précédemment.

"DRIVE YOURSELF"

M. Maurice Goulet présente à la table du Conseil une demande de permis de location de véhicules et d'automobiles pouvant servir à un

commerce, appelé "Drive Yourself". La demande est acquiescée et le permis accordé au taux habituel, demandé par notre règlement municipal.

UNE ECOLE DE DANSE

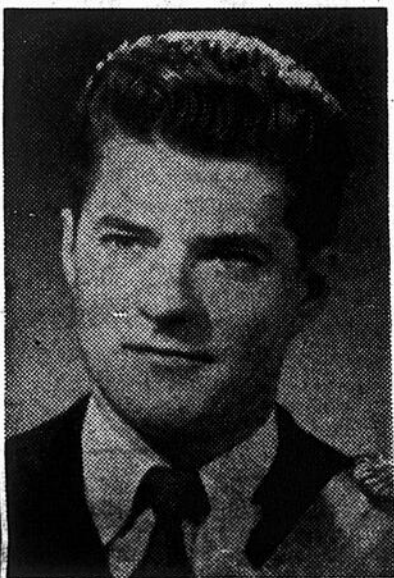
Un certain monsieur Marcel Miron de Montréal a fait une demande à la ville pour s'approprier d'un permis servant à établir dans notre ville une école de danse où on donnerait des cours de danse tout simplement. La ville accorde le permis, au même taux de commerce venant de l'extérieur.

\$400.00 AU CONSEIL DE COMTE.

Il semblerait que la ville de Berthier est en train de devenir une ville très "imposante" puisque le

(à suivre sur la page 4)

Spécialiste en électrification rurale



M. Gilbert Moreau

M. Gilbert Moreau, agronome de la compagnie Shawinigan Water and Power et spécialiste en électrification rurale, vient d'être affecté à la région de Joliette. M. Moreau, qui exercera ses fonctions dans les comtés de Joliette, l'Assomption, Berthier et Maskinongé, est diplômé de l'École supérieure de Lévis, B. S. A. et gradué de l'Institut agricole d'Oka.

Journée d'études très intéressante sur l'industrialisation d'une ville

Vendredi dernier M. le maire et quelques officiers de la Chambre de Commerce de Berthierville ont assisté à une série de conférences, donnée à l'exposition du Québec au Palais du Commerce, sur l'industrialisation d'une ville.

Ils ont passé une journée des plus instructives concernant le point de vue industriel d'une ville. Dans un avenir rapproché un plan de réalisation sera mis en marche.

Monsieur Horace Boivin, maire de Granby a fait une très intéressante conférence sur le sujet à débattre. On pouvait remarquer des personnalités de l'industrie telles que messieurs Maurice Ouellette commissaire industriel des Trois-Rivières, M. Beaupré commissaire industriel de Québec et M. V. Gratton, président des commissaires industriels de la Province.

Le Conseil de Comté hausse la cotisation de Berthierville à \$400.

A la dernière réunion du Conseil de Comté, notre ville s'est vue hausser de 240.00 à \$400.00 sa cotisation annuelle.

On ne sait trop pourquoi lors de la réunion de mercredi dernier les membres du Conseil de Comté ont décidé de hausser ainsi la cotisation annuelle de notre municipalité. Comme on le sait l'année précédente notre ville payait une somme de \$240.00 pour cette cotisation. Et voilà que cette année on lui en double la somme.

Certaines conversations prises ici et là dans la salle des délibérations laissent entendre que cette augmentation découlerait du fait que la ville, actuellement, serait capable de payer une telle somme.

Nous osons croire que ce n'est pas là la principale raison qui aurait motivé une telle attitude de la part du Conseil de Comté. C'est pourquoi il faudrait, il nous semble, que le Conseil du Comté donne les nécessaires explications que nos administrateurs sont en droit d'attendre.

UN BEAU SPECTACLE "JEU DE LA MESSE"

Pour les enfants de Berthierville à la salle paroissiale.

Samedi prochain le 19 février, nous aurons l'occasion et le privilège d'accueillir pour la première fois à Berthierville une équipe de théâtre spécialisée dans les spectacles pour enfants et plus particulièrement dans les jeux liturgiques. Il s'agit de l'"Equipe St-Genest" qui fut fondée il y a cinq ans par les Révérends Pères Bénédictins, dans le but de promouvoir dans le peuple chrétien, une meilleure compréhension de la liturgie.

Saint Genest est le patron officiel du théâtre, il est mort vers l'an 300 par ordre de l'Empereur Dioclétien parce qu'il se convertit, touché par

la grâce au cours d'une représentation qui était pourtant destinée à se moquer du baptême chrétien... Voilà la raison qui a incité les fondateurs à s'appeler "Equipe Saint-Genest" puisqu'ils ont pour but d'enseigner, de récréer et de toucher les esprits et les cœurs par les moyens du théâtre, sous la protection de Saint Genest, martyr.

Pour le premier contact (espérons qu'il ne sera pas le dernier) de cette équipe avec les enfants de Berthierville, ils nous offriront le "Jeu de la messe". Il s'agit d'un jeu spécialement écrit et réalisé pour les enfants et les jeunes. "Ce qui est remarquable, disait un critique, c'est la participation active de l'auditoire qu'on parvient à réaliser au cours de la représentation."

(suite à la page 4)

UNE "O.T.J." À BERTHIER

Au dernier souper-causerie du Club Richelieu, soit celui du 8 mars dernier, les membres du Richelieu de Berthierville annonçaient leur intention de fonder, l'été prochain, chez-nous, une organisation d'un terrain de jeux pour jeunes garçons et jeunes filles.

L'idée est des plus souhaitables. Et nous ne saurions trop féliciter les Richelieu de cette importante initiative, faite à l'égard de notre jeunesse locale.

Cette organisation de l'O.T.J. prendrait ses fonds à la caisse même du Club Richelieu de notre ville.

Nous félicitons donc ce grand mouvement Richelieu pour la noble entreprise qu'il envisage. Il n'est vraiment pas nécessaire de redire combien il advenait, au plus tôt, de fonder un "O.T.J." dans nos murs.

Félicitations donc au Club Richelieu pour cette belle initiative.

Départ de M. J. P. Bennett

Nous avons le regret d'annoncer aux lecteurs de notre journal le départ officiel de M. J. P. Bennett, gérant actuel de l'Eddy-Match.

M. Bennett partait jeudi dernier de notre cité pour aller remplir les charges importantes qui l'attendaient à Pembroke.

Comme on le sait Monsieur G. Proctor, ancien surintendant a été promu gérant de l'Eddy-Match de Berthierville, en remplaçant Monsieur J. P. Bennett.

Nous nous permettons au nom de toute la population de Berthierville de remercier très sincèrement M. J.P. Bennett pour la grande part qu'il a prise dans maintes activités sociales de notre ville. Il peut être assuré que Berthier gardera de lui le très éloquent souvenir d'un homme qui savait être prêt à se dévouer en toute occasion.

PROJET D'HÔPITAL À BERTHIERVILLE

UN OCTROI POSSIBLE DE PLUSIEURS MILLIERS DE DOLLARS

La semaine dernière, on nous annonçait la rumeur d'un projet d'hôpital dans les murs de notre ville. Depuis cette rumeur semble avoir prise l'ampleur nécessaire pour qu'on puisse se permettre de dire que ce projet est tout-à-fait possible.

Plus le projet aurait passé le stage de la rumeur puisqu'il serait doté d'un important octroi gouvernemental de plusieurs milliers de dollars.

L'emplacement prévu serait de faire l'acquisition du magnifique immeuble de M. Camille Ducharme, appelé communément le "Château". L'immeuble semblerait se prêter de façon intéressante à une éventuelle transformation le cas d'un hôpital possible chez-nous.

Pour réaliser un tel projet, certaines gens concernées ont laissé entendre que des "debentures" pour une valeur de \$50,000.00 seraient présentement en circulation. Si l'on considère cette somme imposante, plus celle ci-devant être octroyée par le gouvernement, Berthierville, avant peu, se verrait doter d'un fort bel hôpital.

Les possibilités de l'utiliser seraient immenses, on y servirait les soins de délivrance, aux cas de maternité; de réhabilitation pour les cas alcooliques plus les soins apportés aux accidentés... etc... etc...

Les gardes-malades auraient même leur demeure personnelle dans une autre propriété de M. Camille Ducharme qui se trouve attenante au Château et sise un peu à l'écart de la rue Frontenac. Cette Maison des Gardes se trouverait tout proche de l'hôpital.

Il faut en toute vérité féliciter les promoteurs de cette noble initiative car le service que rendrait cet hôpital s'étendrait par toute notre région. Aussi il semblerait que la population de Berthierville accueillerait avec enthousiasme la venue d'un hôpital à Berthierville. Encore une fois, toutes félicitations faites à ce beau projet d'un hôpital chez nous.

LE Courrier DE BERTHIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa".

W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires

ROLAND DOUCET, Rédacteur-Gérant
6, rue Lafayette — Tél. : 6-3105

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année pour le Canada et \$3.00 pour les Etats-Unis — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles du "Courrier" sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

ARGENT N'EST PAS RICHESSE

Il ne faudrait pas confondre le pouvoir d'achat et l'argent. Ce sont deux choses bien distinctes. Le pouvoir d'achat c'est les choses, l'argent les chiffres. Le pouvoir d'achat total d'un pays équivaut à la richesse qu'il crée. L'argent est simplement l'étalon qui sert à mesurer la richesse.

L'augmentation ou la diminution du montant d'argent en circulation, sans fluctuations correspondantes dans la production, n'influe en aucune façon sur la richesse d'un pays. Si la production ne change pas, le degré de richesse ne varie pas non plus et c'est la valeur monétaire qui est atteinte. La monnaie prend ou perd de la valeur. En d'autres termes, il y a déflation ou inflation.

L'argent est nécessaire pour faire tourner les rouages du commerce dans la même mesure que l'huile est nécessaire aux rouages des machines. Il aide à leur bon fonctionnement. De fait, sans moyen d'échange, sous une forme ou une autre, les rouages de l'industrie moderne gripperaient tout comme les machines manquant d'huile.

Mais, ici encore, de même qu'il est erroné de s'imaginer que plus on verse d'huile dans les rouages ordinaires, mieux ils tournent, il est tout aussi erroné de s'imaginer que plus on met d'argent en circulation, plus on crée d'activité commerciale.

Un homme calcule son salaire en termes monétaires. Pour cette raison, il finit par croire que plus il reçoit d'argent, plus il acquiert de richesse. Cela n'est pas. La seule manière qui lui permettra d'acquérir plus de richesse est de produire, ou d'aider à produire, plus de marchandises. Si les salaires et traitements montent sans que la production aussi augmente, tout ce qui arrive c'est que les prix montent dans la même mesure et que le nouveau revenu ne permet pas d'acheter plus de marchandises qu'auparavant. Le pouvoir d'achat n'a pas augmenté. L'argent a perdu de la valeur.

Le moyen d'augmenter le pouvoir d'achat est d'augmenter la productivité. Si une heure de travail produit plus de marchandises, elle produit plus de richesse et, même s'ils restent inchangés, les traitements et salaires permettent d'acheter plus de marchandises, et c'est ça la richesse. Leur pouvoir d'achat est augmenté.

L'argent est simplement l'étalon de la production. Il ne produit pas. Une augmentation du montant de l'argent en circulation sans une augmentation correspondante en production de marchandises ne fait qu'augmenter les prix le coût de la vie monte et nous ne sommes pas plus avancés. Une hausse de la production des marchandises est une augmentation de la richesse quelle que soit la situation monétaire.

Il est bon de se rappeler qu'il n'y a qu'un seul moyen pour surélever un pilier — c'est de le prolonger. Cela ne se fera pas en le mesurant au ruban.

INDUSTRIE

Pour un meilleur rendement
SUR VOTRE TELEVISION ET VOTRE RADIO
VOYEZ

HERVÉ GRANDCHAMPS

Réparation générale de radios et télévisions
Ouvrage garanti

223 Montcalm — Tel: 6-4168 — Berthierville

COUP D'OËIL SUR LE PASSÉ

IL Y A 16 ANS

Funérailles de Mme C. Arthur Valois, décédée à l'âge de 28 ans, à Saint-Barthélemy.

On célèbre le 25^e anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur DeGrandpré.

Décès de M. Edouard Farley de l'île Dupas, à l'âge de 39 ans.

Incendie du couvent des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie de Saint-Barthélemy.

M. Albertino Trudel se porte acquéreur de la maison de M. Damien Roy.

Décès de M. Emmanuel Beauchemin de Sorel et ancien propriétaire de la Kay Knitting de Berthierville.

Incendie du noviciat des Clers de Saint-Viateur à Joliette.

M. Hervé Grandchamp prend



LE CARNET SOCIAL

BAPTEMES : —

Le 8 mars, a été baptisé par M. l'abbé Gaston Malo, Joseph, Gilles, Jacques, fils de M. et Mme Richard Cloutier (Denise Côté) de cette paroisse. Parrain et marraine : Gilles Lavallée et Gaby Côté.

DECELLES — Le 9 mars, a été baptisée par M. l'abbé Marc Marchand : Marie, Lucille, Suzanne, fille de M. et Mme Albert Decelles (Armandine Rocheleau). Parrain et marraine : Ozanam Lasalle et son épouse Lucille Courchesne.

possession de sa nouvelle propriété autrefois appartenant à M. Siméon Champagne.

M. J. A. Foucault achète la Pension Montcalm, aujourd'hui l'hôtel Berthier.

L'enfant Simonne Caisse, fille de M. et Mme J. A. Caisse perd la vie dans un accident d'automobile.

M. Roméo Massé, ex-maire de la paroisse de St-Ignace est décédé à l'âge de 43 ans.

M. Camille Ducharme, éche-

vin, entreprend une guerre contre l'hon. V. Marchand de la Melchers à propos de taxes municipales.

Visite de nos Souverains, le Roi et la Reine, au Canada.

Salon de Beauté
MARIE-ANTOINETTE
Coupe de cheveux
Permanentes — Coiffures
46, Frontenac, Tél. : 6-4844
BERTHIERVILLE

Le 1^{er} mai, je discontinuerai l'opération de mon salon de coiffure.
Cause : Déménagement



Allocations AUX PERSONNES INVALIDES

L'honorable monsieur J.-M.-Paul Sauvé, c.r., ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, désire informer le public que les formulaires nécessaires aux personnes désirant présenter une demande d'allocation en vertu de la nouvelle loi d'assistance aux personnes invalides sont maintenant disponibles à :

La Commission des Allocations sociales du Québec,
80, rue Saint-Eustache, Québec

ou aux bureaux régionaux suivants :

MONTREAL : 4 est, rue Notre-Dame—TROIS-RIVIERES : 878, rue De Tonnancourt
SHERBROOKE : Edifice Dorion, Terrasse C.P.R. — HULL : 187, rue Principale

L'honorable ministre informe de plus la population que, pour être éligible à une allocation en vertu de cette nouvelle loi, une personne invalide doit :

1° avoir atteint l'âge de dix-huit ans (toutefois, la demande peut être présentée dès qu'une personne invalide atteint l'âge de dix-sept ans et six mois révolus, mais pas avant cette date);

2° résider dans la province;

3° être un résident du Canada depuis les dernières dix années, ou pour une période d'ensemble égale au double de la période globale des absences du Canada pendant ces dernières dix années;

4° ÊTRE TOTALEMENT INVALIDE D'UNE MANIÈRE PERMANENTE;

5° ne pas être bénéficiaire d'une allocation d'aveugle, d'une allocation d'assistance-vieillesse, d'une allocation aux anciens combattants ou d'une pension de sécurité de la vieillesse;

6° ne pas être hospitalisée dans un sanatorium pour tuberculeux, un hôpital pour aliénés, un hospice de vieillards, un hôpital pour incurables ou une institution d'assistance publique;

7° ne pas réaliser un revenu, y compris toute allocation ou pension, excédant \$720 par année dans le cas d'une personne seule, excédant \$1200 par année dans le cas de deux conjoints vivant ensemble, ou excédant \$1,320 par année dans le cas de deux conjoints dont l'un est aveugle au sens de la loi sur les aveugles.

CONFORMÉMENT À LA DÉFINITION DE L'INVALIDITÉ TOTALE ET PERMANENTE ÉTABLIE PAR LES

MINISTÈRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Sauvé, c.r., ministre

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX SUR LES ALLOCATIONS AUX INVALIDES (C.P. 1954-1831), UNE PERSONNE NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ÉTANT INVALIDE D'UNE FAÇON TOTALE ET PERMANENTE QUE SI :

1° elle est atteinte d'une infirmité majeure physiologique, anatomique ou psychologique constatée par un examen médical en règle;

2° cette infirmité doit vraisemblablement continuer sans amélioration sensible pendant la vie entière de cette personne et être incurable;

3° en raison de cette infirmité, cette personne puisse difficilement prendre soin d'elle-même et mener une vie normale, comme si, par exemple :

a) elle doit rester couchée dans un lit ou assise dans un fauteuil;

b) elle est incapable de sortir de la maison sans être accompagnée par une personne;

c) elle est obligée normalement d'être assistée, soit pour manger, soit pour se vêtir ou soit pour ses soins d'hygiène corporelle;

d) elle est incapable d'accomplir des actes ordinaires, comme monter un court escalier ou marcher une courte distance sur une surface plane;

e) il lui est ordonné par un médecin compétent de s'abstenir, sa vie durant, d'activités du genre de celles qui sont énumérées au sous-paragraphe « d » ci-dessus, ou si elle est limitée à d'autres activités restreintes dues à son invalidité totale et permanente.

En rOulant ma bOule

L'argent peut faire beaucoup de choses de nos jours : Il fait entendre les sourds, il fait voir les aveugles, il fait marcher les boiteux et même fait marcher "croche" ceux qui ordinairement marchent droit.

Dans une conférence donnée au Palais du Commerce, la semaine dernière, devant les représentants des municipalités et des Chambres de Commerce de la province, M. Horace Boivin, maire de Granby, a donné quelques points saillants de l'insuccès ou du succès de certaines municipalités à se procurer de nouvelles industries. Entre autres :

- Les chicanes, division de clans dans une municipalité servent uniquement à éloigner les industriels.
- Les terrains pour la construction de nouvelles industries doivent être offerts à des prix très bas et même donnés avec des conditions avantageuses pour les deux partis.
- La bonne entente doit régner entre tous les citoyens et tous ceux qui ont le capital doivent être mobilisés pour former une organisation qui sera prête à répondre aux demandes d'un industriel.
- Les gens qui ont pour mission de toujours être sur le dos du conseil de ville afin de mettre le désaccord entre l'administration et les citoyens étaient la pire plaie qu'une ville pouvait posséder pour empêcher le progrès d'une ville. Il a même parlé des "actionneux".
- Organisez votre ville des meilleurs services possibles afin que l'industriel qui vous visitera ne soit pas déçu des offres et des avantages qu'il pourra bénéficier.

A nous de faire l'examen de ces quelques phrases.

Nous apprenons la formation de comités de loisirs des jeunes, genre O.T.J. pour

l'été prochain. Félicitations aux membres du club Richelieu qui en sont les promoteurs.

En ce qui regarde le chômage dans notre ville, nous suggérons à ceux qui ont des travaux de rénovation à faire, de se presser afin d'employer la main-d'oeuvre au plus vite.

La Sorel Industries vient d'obtenir un contrat pour fabrication de canons pour un montant de 10 millions. Ceci donne espérance à beaucoup de travailleurs de chez-nous de reprendre leur emploi. Nous le souhaitons de tout coeur.

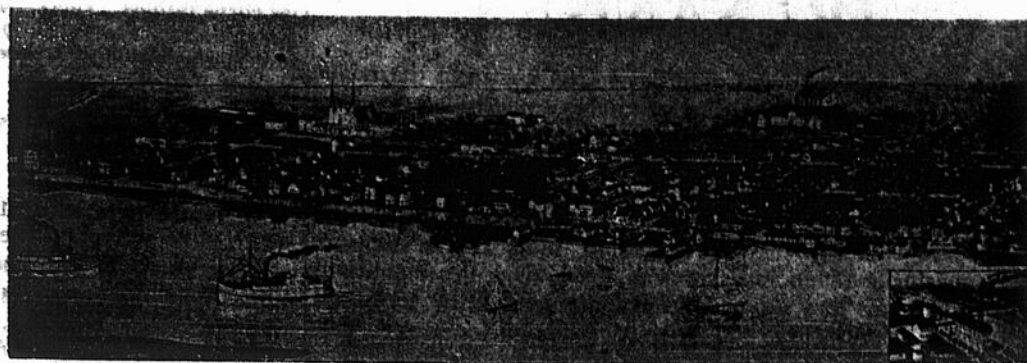
Les éliminatoires à la télévision : C'est mardi le 22 mars à 9 h. 30, à CBFT, que seront télédiffusées les jouées éliminatoires de la ligue Nationale de Hockey, pour la coupe Stanley.

Nos rues ont été entretenues d'une façon parfaite, cet hiver. Grâce au travail intelligent des MM. Lacoursière.

Les automobilistes qui se permettent de stationner leur voiture en face d'une entrée de cour ou à moins de vingt-cinq pieds des coins de rue ou encore trop près d'une borne-fontaine, se verront gratifier d'un "ticket". Le conseil a donné des ordres sévères au chef de police, lors de la dernière séance du conseil.

Il est grandement question d'une campagne qui empêcherait la distribution de mauvaise littérature à Berthier. P'tits romans à dix sous et feuilles malpropres.

On nous apprend que M. Rosaire Gendron, police provinciale, aurait laissé sa position pour se consacrer dans un autre domaine.



HISTOIRE de BERTHIER

Par Arthur Kittson

La Rivière au temps de jadis

La plupart des gens s'accordent à considérer la rivière comme une des principales attractions de Berthier.

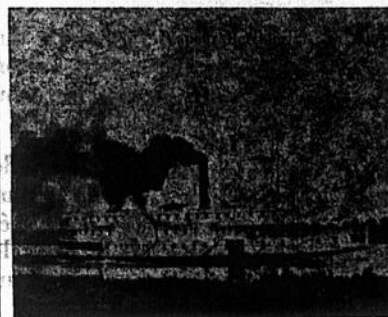
Le bras du Saint-Laurent qui coule au nord entre la terre ferme et les îles faisant face à Berthier est souvent appelé la Rivière de Berthier, le Chenal du Nord ou tout simplement Rivière.

Autrefois, alors que la Compagnie Richelieu et Ontario contrôlait presque toute la navigation entre Québec et Montréal, y compris les paquebots plus luxueux réservés au service des passagers entre ces deux villes, plusieurs petits bateaux s'arrêtaient à différents endroits le long de la rivière.

A l'aide des dragues du gouvernement qui en faisaient le creusage, le Chenal du Nord était toujours maintenu à une profondeur permettant le passage de bateaux à vapeur de dimensions fort considérables. Et de nombreuses barges à larges voiles rectangulaires sillonnaient ce cours d'eau, chargées de foin ou de bois de chauffage, pour se rendre à Montréal.

La population de Berthier se piquait de posséder de nombreux yachts ou bateaux à voiles, et quand le vent du nord-est soufflait, il était facile de remonter le courant jusqu'à la pointe de l'île et de jouir d'une journée de promenade sur "la Grande Rivière."

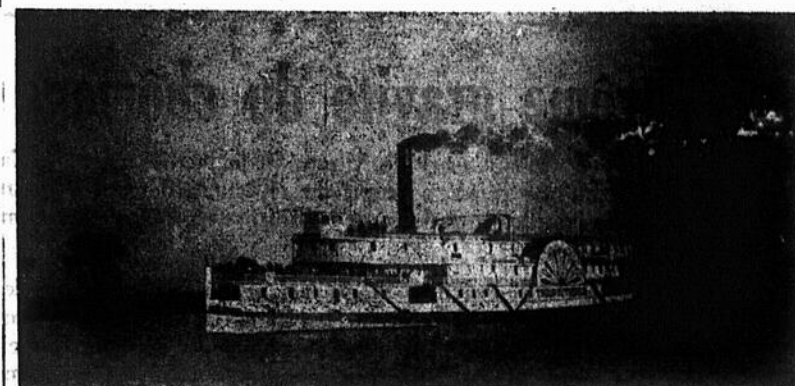
Tous les mercredis et les dimanches, dans l'après-midi, le vapeur "Berthier" arrivait des Trois-Rivières pour prendre les voyageurs, ainsi qu'une cargaison de marchandise, y compris du bétail vivant à destination de Montréal. Les cultivateurs qui désiraient vendre leurs bestiaux les amenaient dans un enclos sur le quai en attendant l'arrivée du "Berthier", et tous les garçonnets du village s'y donnaient rendez-vous pour jouir du spectacle. Quand le bateau accostait, on commençait tout d'abord par l'embarquement de la marchandise, puis tous les gamins présents faisant leur part, on formait une haie de l'enclos jusqu'au bateau, on ouvrait les barrières,



VAPEUR BERTHIER



MOUCHE A FEU



LE TROIS-RIVIERES

et les animaux étaient conduits vers le point d'embarquement. Il arrivait fréquemment cependant, qu'un animal récalcitrant, soit un mouton ou un porc, eut l'avantage d'échapper à la surveillance et de partir à fond de train vers le haut de la côte suivi par une troupe de gamins criant à tue-tête; et ce, au grand amusement des spectateurs. Les pauvres bêtes innocentes menées à l'abattoir se doutaient-elles du sort qui les attendait?

Un bateau de proportions plus modestes navigua pendant de longues années dans les eaux de Berthier. C'était la "Mouche-à-feu" dont la vitesse n'avait rien d'exagéré puisqu'on mettait une heure pour parcourir les cinq milles qui séparent Sorel de Berthier. La vi-

eille "Mouche-à-Feu" fit ce voyage deux fois par jour pendant plus de vingt ans. Les gens de Berthier avaient l'avantage de prendre le bateau à dix heures le matin, et après avoir passé quelques heures à Sorel, de revenir vers la fin de l'après-midi. C'était un voyage fort agréable et qui coûtait aller et retour la somme de 25 cents.

Vers le milieu de l'été, le pèlerinage annuel à Ste-Anne-de-Beaupré formait une attraction de tous premier ordre dans la Paroisse Ste-Geneviève de Berthier. Le vapeur "Trois-Rivières" était généralement choisi pour transporter les pèlerins dans leur pieux voyage le long du fleuve St-Laurent jusqu'à Québec et le Sanctuaire de la Bonne Sainte-Anne.

NOUS VOUS GARANTISSONS SATISFACTION
POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX
DE CONSTRUCTION

ADRESSEZ-VOUS A

GERMAIN ST-MARTIN

CONTRACTEUR GENERAL

RUE DU COLLEGE — Tél. : 6-4236 — BERTHIERVILLE

Quand le deuil vous frappe ! Pour vous servir...

ANACLET LEMIRE

Directeur funéraire

Salons mortuaires modernes — Monuments
Fleurs — Ambulance — Etc.

125, rue Frontenac — Tél. : 6-4552 — BERTHIERVILLE, Qué.

FAITES VOTRE NETTOYAGE DU PRINTEMPS
AVEC LES PRODUITS

WATKINS WATKINS

SPECIAL POUR LE MOIS DE MARS

Avec l'achat d'une pinte de cire liquide à base de carnoba vous donne droit à un Oder Cheek pour vaporiser, senteur de cèdre à réduction.

• SPECIALITE : POIVRE NOIR PUR WATKINS

VOTRE AMI DETAILLANT

PAUL CHAMPAGNE

233 MONTCALM, — TEL: 6-4440 — BERTHIERVILLE



SPECIALITÉ :

RÉPARATION DE TÉLÉVISION

SERVICE CERTIFIÉ "GENERAL ELECTRIC"

Raymond Sanschagrín

Technicien en Télévision — Membre du R.T.T.A., U.S.A.

48-A Iberville (Place du Marché) — Tél. : 6-4314 — Berthierville

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

DE L'ARGENT ET DU SANG!

De plus en plus les citoyens d'un pays, d'un continent du monde deviennent solidaires. A mesure que les années se succèdent les gens réalisent que nul pays ne peut avancer seul. Les pays les plus favorisés par le climat, l'existence sur leurs sols de matières premières, indispensables à leur développement, ont pu prendre les devants dans l'amélioration des standards de vie de leurs concitoyens, les progrès de la science et l'avancement de l'éducation, mais rien n'a encore prouvé la supériorité d'une race sur une autre dans des conditions identiques. A mesure que les peuples comprennent cette vérité, ils emboîtent le pas dans le grand mouvement qui se dessine un peu partout et qui a pour objectif, le soulagement de la misère humaine sous toutes ses formes.

La Croix-Rouge dont les bienfaits se sont d'abord fait sentir durant les périodes de guerre alors qu'elle servait d'agent de liaison entre blessés et les armées en présence ou les autorités qui les commandaient.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge est sur la brèche en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre. On frémit à l'idée de ce qui se produirait si elle cessait d'exister. Aussi mérite-t-elle notre généreux encouragement. Demain on demandera votre obole pour le soulagement de la misère humaine, dans trois semaines, ce sera un peu de votre sang.

Faisons tous largement notre part!

L'extrême gravité du chômage

Le consistoire (presbytery) de Montréal de l'Eglise unie du Canada a déclaré qu'une sérieuse étude du chômage démontre qu'un grand nombre de familles sont dans un besoin pressant et que ce nombre s'accroît sans cesse.

"La situation est si grave, a ajouté cet organisme, que tous les efforts doivent être faits pour informer les Canadiens qui vivent dans une prospérité relative qu'un nombre considérable de leurs concitoyens sont sans emploi et qu'un grand nombre d'autres seront dans la même situation si des mesures immédiates ne sont pas prises pour améliorer la situation de l'emploi."

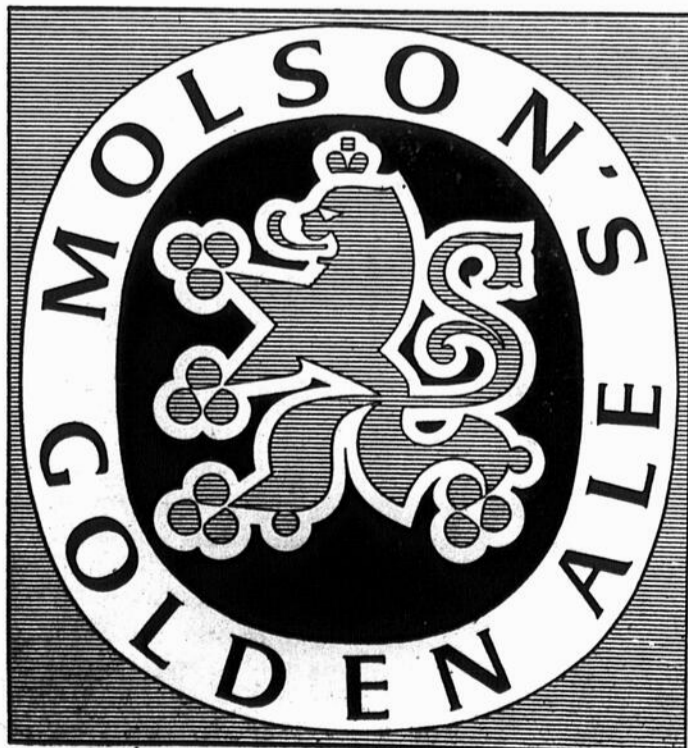
Le consistoire a fait cette déclaration en adoptant un rapport de son comité évangélique et social, présenté par le révérend Ivor Williams.

Le ministre provincial du Travail l'hon. Antonio Barrette, aurait fait remarquer de son côté que la responsabilité du chômage retombe sur le gouvernement fédéral, que les gouvernements locaux, les sociétés privées et les individus n'en ont pas moins le devoir de faire tout en leur pouvoir pour créer des emplois et que le gouvernement provincial, pour sa part, coopère dans la mesure possible.



"Délicate"

La Bière Dorée de Molson se distingue par sa saveur délicate. Plus moelleuse et plus légère, cette bière parfaitement équilibrée possède cependant toutes les qualités d'une vraie bière!



MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

PERSONNEL
HOMMES, FEMMES! VIEUX À 40, 50, 60! Désirez-vous jeunesse, entrain normal? Les comprimés toniques Ostrex regaillardissent les corps faibles, "vieux", qui manquent de fer. Format de présentation seulement 60¢. Toutes pharmacies.

UN BEAU...

(suite de la page 1)

Un autre précisait: "Le Jeu de la Messe" fut pour moi une découverte. Alors que je croyais l'idée trop forte pour des enfants, je réalisai que tout au long de la représentation, l'attention retenue de l'auditoire était un témoignage éloquent et non équivoque de l'adaptation de la pièce". Et un directeur d'école déclarait: "A la suite de la représentation, j'ai constaté une augmentation intéressante à l'assistance à la messe sur semaine."

Ces quelques témoignages parmi tant d'autres sont certainement de nature à inciter tous les parents et les éducateurs à fournir l'occasion et les moyens à leurs enfants pour qu'ils assistent nombreux au "Jeu de la Messe".

Les papas et mamans feront un beau geste en invitant leurs enfants à y assister. Le "Jeu de la Messe" sera présenté samedi matin à 10 heures, en la salle paroissiale.

Evidemment, en plus des enfants les commissaires d'écoles, le personnel enseignant et tous ceux qui s'occupent d'éducation sont respectueusement invités car ce spectacle ne manquera pas de les intéresser du point de vue pédagogique.

Donc à samedi prochain le 19 mars à 10 heures a.m., en la belle salle paroissiale de Berthierville, pour le "Beau Jeu de la Messe."

SÉVÉRITÉ SUR LE...

(suite de la 1ère page)

Conseil de Comté a jugé bon de hausser la cotisation annuelle de notre ville de \$240.00 à \$400.00. Berthierville, sans geindre, devra payer. Et c'est ce qu'elle fera.

UN "BANC INNOCCUPE" DU MARCHÉ

Le cas de M. Marcien Lavallée, locataire d'un banc au "marché" est plutôt complexe. En effet M. Lavallée de Ste-Elisabeth a bien loué un banc à notre marché municipal. Mais ce monsieur ne l'occupe guère durant l'année. Par ailleurs il use d'un droit irrégulier... car le même monsieur Lavallée fait du colportage par toute la ville... Evidemment le colportage dans notre ville n'est pas admis à moins que l'on paie comme certains le font d'ailleurs. Monsieur Lavallée se verra donc obligé de suivre le règlement comme tout le monde et s'en tenir à son banc du marché.

"ON NETTOIERA LE MARCHÉ"

Aussitôt le beau temps revenu, les employés municipaux procéderont au "nettoyage" du marché... c'est-à-dire de la partie servant aux étalages de la viande, le vendredi. La chose n'était pas sans besoin. Et certaines réparations dans la tuyauterie devront être effectuées.

LES EVALUATEURS SCIENTIFIQUES NOMMES

Ce sont les mêmes évaluateurs des années précédentes qui procéderont à l'évaluation municipale de cette année. Ce sont messieurs E. Lacroix des Trois-Rivières, ainsi que Gaston Champagne et O. Champagne de Berthierville. Comme on le sàti on procédera à une évaluation d'importance comme il est de convention de faire à tous les cinq ans.

j.-r. jourdain inc.

ANNONCE POUR LE 1er AVRIL L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES A 90-92, Frontenac — Berthierville

(EN FACE DU BUREAU DE POSTE)

GRANDS SPÉCIAUX OFFERTS À CETTE OCCASION

Nous demandons un vendeur avec expérience et références. S'adresser à : Louiseville

TEL. : 8-2713 (LE JOUR) 8-4292 (LE SOIR)

NOUVEAU SYSTEME DE COMPTABILITE

La ville fera établir un nouveau système de comptabilité à l'hôtel municipal. La charge en reviendra à messieurs Nadon et DeCarufel de Montréal. Le nouveau système de comptabilité simplifiera beaucoup le travail de monsieur le secrétaire municipal, facilitera la tenue des livres et permettra à tous les citoyens de notre ville de voir ou ils en sont dans les affaires publiques et personnelles. Le coût approximatif demandé par Nadon et DeCarufel est de \$500.00. De plus ils s'engagent à venir vérifier, durant la première année, chaque mois, la tenue des livres. Dans les années à venir, le même coût de \$250.00 sera donné à Messieurs Nadon et DeCarufel pour l'audition des livres.

LECTURE DES COMPTES

Après discussion sur le nouveau système de comptabilité qui entrera en vigueur sous bilité qui entrera en vigueur sous peu, monsieur le secrétaire municipal passa à la lecture des comptes du mois. Les comptes montent, pour février 55, à une somme globale de \$1711.55; comparative- ment avec l'année dernière, une économie de \$100. dollars et plus est accordée à la nouvelle gérance municipale. L'an dernier à pareille date la ville devait payer, pour février, une somme de \$1842.41. Lecture des comptes acceptée, proposée par monsieur l'échevin Belhumeur et secondée par monsieur l'échevin Marc Corriveau.

ATTENTION AUX ENTREES DE COUR

La ville verra à faire observer ce règlement concernant les entrées de cour. En effet s'il existe un règlement peu suivi, c'est bien celui-là. Et les automobilistes ne se soucient guère de "garer" leurs voitures dans les entrées de cour. La ville et la force constabulaire de notre cité agiront avec sévérité sur le règlement peu respecté. D'ailleurs la même sévérité sera accordée à ceux qui garent leurs voitures près des bornes-fontaines ainsi qu'à l'intersection des grandes rues.

CONCLUSION

Le Conseil de Comté hausse notre cotisation annuelle à \$400.00 Un nouveau système de comptabilité s'effectuera, avant peu, au secrétariat municipal, un nettoyage en règle au marché et une plus grande sévérité pour les "parking" fait aux entrées de cours... per omnia saecula saeculorum... A-MEN.

N. B.

Réparation de lunettes
EXAMEN DES YEUX
Léo-Paul TROTTIER
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1654 est, Mt-Royal, FR. 1658
MONTREAL, P. Q.

NOUS VOUS OFFRONS DES AUBAINES

Si vous désirez un char usagé, nous avons en main ce qu'il vous faut.

Sur tous nos chars et camions usagés nous vous donnerons un garanti de 30 jours.

Automobiles	Camions
Plymouth 1947	Dodge 48, 3 tons
Ford '31, 4 portes	International Panel '49
Plymouth '36, 4 portes	G.M.C. '49, 1 ton, Express
Buick '36, 4 portes	G.M.C. '51, 4 tons
Pontiac '41, 4 portes	Ford, '50, 2 tons
Austin '50	Dodge '50, 3 tons
Plymouth '51, 4 portes	Dodge '51, 3 tons
Plymouth '53, 4 portes	Jeep '44, Dodge '44
Bicycle Panther, '52	
Pontiac 1950, coach	

Brissette Automobile Ltée

242, Montcalm — Tél. : 6-3795 — BERTHIERVILLE, P. Q.

NOS INSTITUTIONS

CONGRÉGATION NOTRE-DAME



AVANCE
AU
LARGE



BIOGRAPHIE

Coeur grand comme le monde, où toutes trouvent place, si petite soit-elle, jeune et pleine d'enthousiasme, Edith est une entraîneuse. Ayant beaucoup d'influence sur ses compagnes, celles-ci trouvent en elle une amie sincère et désintéressée. Elle va, semant de la joie par son rire qui résonne dans tous les coins.

Avec ses yeux bruns, ses lèvres minces qui s'entr'ouvrent pour laisser voir des dents très blanches, son petit toupet qui recouvre à moitié un front large et intelligent, notre amie présente déjà une petite personnalité.

Edith connaît très bien le chemin du couvent puisqu'il y a onze ans, elle commençait en première année à l'École Sainte-Geneviève. En huitième année, nous la recevions au pensionnat dont elle fait l'honneur depuis quatre ans.

Pour les inconnus, c'est Edith; pour les intimes, c'est "Didi". Elle se livre avec adresse au sport de la raquette. Elle adhère à un mouvement précieux aux Berthelaises, le Cercle Jeanne d'Arc, et sait en défendre avec feu les intérêts.

"Ma vie pour ceux qui souffrent". Avec cette devise et son amour de la vie ordonnée et paisible, notre ami réalisera de grandes choses. Dès septembre, elle se dirigera vers Montréal pour devenir d'ici trois ans, une garde-malade sérieuse et dévouée. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans une si belle carrière.



Edith Savignac

A l'intention de nos chers Parents et des dévoués amis de notre institution...

Voici les résultats du mois de février :

PENSIONNAT

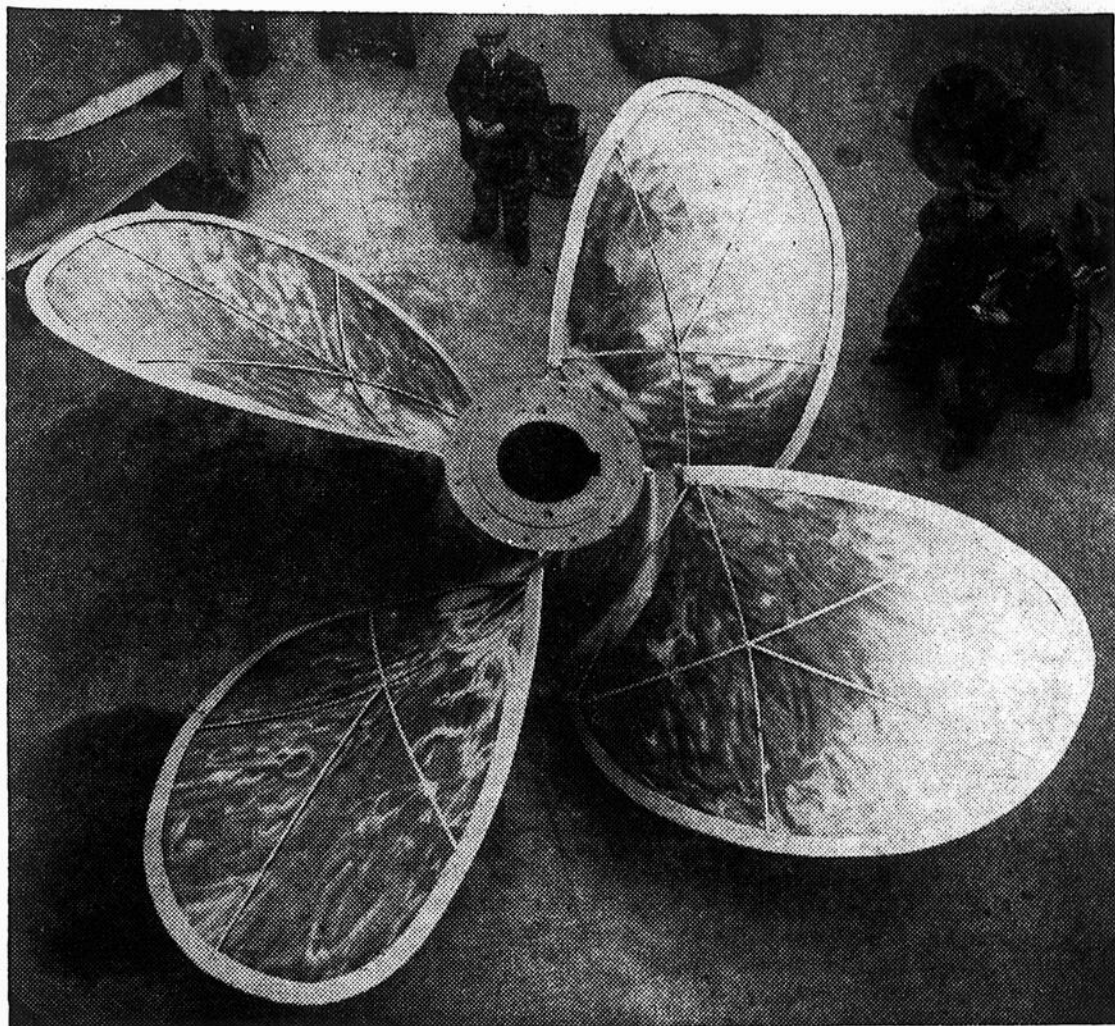
Année	Elève	%
11e :	Pierrette Giroux	88.2
	Denise Brisson	88
	Marcelle Charette	86.2
10e :	Danielle Piette	96.5
	Louissette Pagé	90
9e :	Laure Bonin	87.2
	Hélène Ferland	95.9
	Suzanne Ferland	93
8e :	Nicole Plante	92.6
	Danielle Ferland	87.5
	Murielle Soulière	87
7e :	Claudette Chaput	86.5
	Claire Marchand	96.5
	Renée Laferrière	93.1
6e :	Nicole Champagne	92.4
	Louise Lamarche	92.5
	Pierrette Magnan	91.8
5e :	Micheline Baril	89.3
	Suzanne Baldwin	93
	Colette Gervais	91.4
4e :	Louise Lauzon	88.5
	Diane Piette	92.8
	Jeannine Lévesque	90.5

	Denise Champagne	89.8
3e :	Mireille Plante	94.1
	Anné Ferland	88.6
	Nicole Therrien	88.5
2e :	Lise Poulette	94.8
	Joanne Plante	89.1
	Marilyn Leduc	88.4
1re :	Ginette Grégoire	95.5
	Thérèse Fafard	94.8
	Francine Giroux	93.8

Ecole Sainte-Geneviève

7e :	Francine Boisvert	87.4
	Gisèle Pagé	84.7
	Jeannine Gendron	82.9
6e :	Françoise Joly	88.4
	Micheline Giroux	87.8
	Josette Belgiorno	86
5e :	Danielle Gendron	84.2
	Lucette Rainville	84.2
	Liette Brunelle	81
4e :	Raymonde Boisvert	94.6
	Nicoie Rainville	92.4
	Murielle Asselin	89.6
3e :	Françoise Pagé	96.5
	Claire Asselin	95
	Lise Rivest	94.2
2e :	Suzanne Rainville	97.8
	Nicoie Brunelle	91.2
	Gervaise Massé	89.8

HÉLICE GÉANTE



L'une des deux énormes hélices — pesant 16 3/4 tonnes chacune et mesurant 18 pieds de diamètre — qui actionneront le nouveau paquebot de 22,500 tonnes "Empress of Britain" du Pacifique Canadien. Le navire, actuellement en construction aux chantiers de la Fairfield Ship-

building and Engineering Company, à Glasgow, Ecosse, sera lancé le 22 juin prochain par Sa Majesté la reine Elizabeth II. L'"Empress of Britain" coûtera \$15,000,000 et sera affecté au service entre Liverpool et Montréal à compter du printemps de 1956. (Photo Pacifique Canadien)

1re : Monique Champagne
Pierrette Sarrazin
Lisette Barrette
Viviane Denis 96

Concours de vocation

Lors du passage de Vénérée Mère Provinciale, il avait été lancé un concours de vocation parmi les élèves de 8e, 9e, 10e et 11e années. Ce concours comportait deux sections : Littérature et Dessin. Après remise des travaux, ceux-ci furent remis à des compétences en la matière; nous faisons donc connaître ici les noms des auteurs de travaux primés.

Section littérature : 11e année: Denise Brisson; 10e année: Carmen Giroux; 9e année: Louise Geoffroy.

Section dessin : Lucille Lefebvre, 9e année.

Les travaux primés seront envoyés à Mère Provinciale qui a promis de récompenser elle-même ces élèves.

Nous retranscrivons ici à l'intention de nos lecteurs la composition de Carmen Giroux.

Une missionnaire au Japon

Assise devant mon pupitre pendant que mes élèves prennent une récréation bien méritée, je songe à la vie qui fut mienne jusqu'ici. En remontant à mes plus lointains souvenirs, j'aperçois une fillette étourdie, désobéissante, qui inquiète beaucoup son père et sa mère par les mauvais coups qu'elle monte avec son jeune frère.

Plus tard, l'enfant fait place à l'adolescence. Là encore, les folies de ma jeunesse reviennent souvent : légèretés, désobéissances, égarements; mais toujours, la voix douce et ferme à la fois de maman et l'autorité inflexible de papa me ramènent dans le droit chemin.

C'est ainsi que j'ai traversé ces deux premières périodes de ma vie sans que le "malin" ait pu s'atta-

quer à ma pureté. Aussi grâce à l'influence bienfaisante de mes parents et de ma soeur aînée, un calme qui s'était fait attendre assez longtemps pour être durable vint s'établir en moi à mes dernières années d'études. Alors, le Seigneur trouvant sans doute son enfant plus sérieuse et surtout plus généreuse, vint frapper au coeur de la jeune fille qui, un soir de Quarante-Heures était allée le visiter... et c'est en ce soir de février qu'elle choisit sa Voie!

La préparation, si courte qu'elle ait été, n'en fut pour cela que plus fervente, et par une après-midi ensoleillée du mois d'août, à l'âge de dix-neuf ans, je fis mes adieux à mes parents et à mes amis. Le sourire sur les lèvres, du bonheur plein le coeur, je franchis le seuil qui désormais me séparerait du monde; j'étais confiante, puisque derrière ces murs, je le sentais bien, se cachait le vrai bonheur!

Au Postulat, par une vie toute de renoncement et de sacrifice, Dieu continua de façonner mon âme. Bientôt mes ailes s'ouvrent: je quitte le pays natal pour le Japon, mission chérie. L'idéal tant rêvé: Faire du bien, se réalise enfin pour moi!

Depuis deux ans seulement je suis ici et déjà plusieurs âmes ont appris à mieux connaître Dieu, grâce au pauvre instrument que je suis. Faire connaître, faire mieux aimer et servir Dieu: voilà les consolations de la vie religieuse.

En écrivant tout cela, je pense qu'il vaut bien la peine de faire quelques sacrifices afin d'avoir Dieu pour Epoux et posséder un tel bonheur. Je pense aussi que la vocation religieuse est réellement une grâce de choix que Dieu accorde aux âmes fidèles, et que nous devrions beaucoup prier pour qu'il sème des vocations nombreuses et surtout que les âmes répondent généreusement à l'appel, car: "La moisson est grande mais les ouvriers sont peu nombreux."

Juste protection du cultivateur

On sait que les autorités fédérales possèdent un immense surplus de beurre dont il ne sait que faire. Cette situation est de nature à diminuer le prix du beurre à un moment où les cultivateurs se plaignent de la réduction constante de leurs revenus. M. Maurice Duplessis, qui avait déjà interdit la vente, en notre province, de la margarine, vient d'étendre cet interdit à tous les succédanés du beurre, à tous les "spreads", qu'ils soient fabriqués dans le Québec ou dans les autres provinces canadiennes.

Quelques-uns de ces succédanés se vendent 29 sous la livre, alors que le prix du beurre est de 61 sous la livre. Toutefois, la vente de quelques-uns de ces succédanés pourra redevenir légale en notre province, si on en change la couleur. Le tout est de protéger le cultivateur, en empêchant que le consommateur ne soit induit en erreur sur la qualité du produit qu'il achète. L'industrie laitière a besoin d'être appuyée et secourue.

L. R.

LA MAISON ALBERT BAYEUR

Madame Albert Bayeur, propriétaire

Directeurs de funérailles

Salon Mortuaire gratuitement
MONUMENTS — FLEURS
DISCRETION

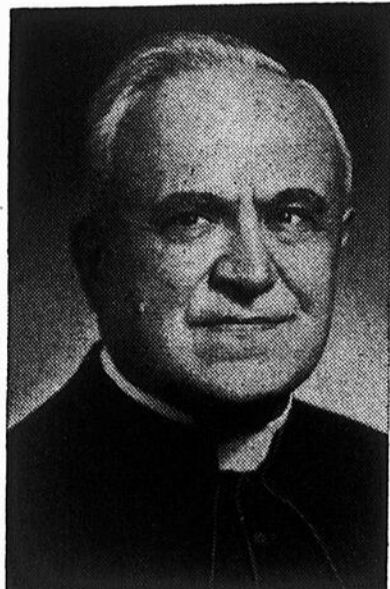
25, DE LAVAL TEL. : 6-4219
BERTHIERVILLE



VOS NOUVELLES OU
CELLES DE VOS AMIS
SONT TOUJOURS
BIENVENUES AU
COURRIER de BERTHIER.
Appelez à 6-3105 ou
mallex-nous un petit mot.
"Le Courrier de Berthier"
Berthierville, P. Q.
Prière, cependant, de signer
votre lettre.

ST-BARTHÉLEMY EN ACTIVITÉ

HOMMAGE À NOTRE CURÉ



Mgr Louis-Philippe Lamarche, P.D., curé de Saint-Barthélemy, qui a été l'objet d'une belle manifestation de la part des jeunes de sa paroisse, le 11 mars dernier.

J. A. C. : —

Le 11 mars dernier, les membres de la J.A.C. de la paroisse profitaient d'une assemblée générale pour offrir officiellement leurs hommages à Monseigneur L.-P. Lamarche, P.D., élevé à la prélatrice domestique le 23 septembre dernier.

M. Gilles Barrette, président de la section, offrit au nouveau dignitaire, au nom des jeunes, des félicitations, des hommages et des vœux de santé et de consolation dans son travail apostolique.

Monseigneur Lamarche, qui avait revêtu pour la circonstance le manteau romain, nous lut le texte qui le proclama prélat domestique et nous expliqua les prérogatives attachées à ce titre. Il souligna ensuite l'affection qu'il porte à ses jacistes et leur demanda de toujours travailler de façon à mériter un bon témoignage de la part de leur conscience, de leurs

parents, et surtout de Dieu. Le programme de l'assemblée générale comprenait aussi une visite à la sacristie où Monsieur l'Aumônier nous montra les ornements et vases liturgiques en donnant le symbolisme de chacun. Tout cela pour nous aider à mieux comprendre la messe, sujet à l'étude cette année.

Lise Barrette, sec.
Gilles Sylvestre, sec.

AU COUVENT : —

Toutes les dames et demoiselles intéressées au Cours d'arts culinaires du Couvent de Saint-Barthélemy sont priées d'y assister jeudi soir le 24 mars prochain et le 31 mars. Ces cours vous apporteront des idées nouvelles pour égayer vos menus pascals. Bienvenue à toutes.

DE CI, DE ÇA ...

DE RETOUR : Une quarantaine d'hommes de la paroisse sont revenus mercredi soir bien contents de leur retraite fermée à la Maison Querbes de Joliette.

Nous remercions le R. Père directeur Hervé Gouger, c.s.v., ainsi que les autres pères de leur accueil sympathique. Merci également aux organisateurs, sans oublier les retraitants qui ont généreusement mis leur voiture à la disposition des voyageurs.

Les médecins recommandent fortement — et avec raison — de subir un "check-up" de temps à autre. Pourquoi pas un "check-up" de l'âme ? On apprend à mieux se connaître et à mieux savoir où l'on va ! Et, c'est ce qui compte le plus, après tout.

* * *

NAISSANCE : DÉSY — Le 12 mars, a été baptisée Marie, Reine, Gertrude, Ginette, enfant de M. et Mme Georges-Etienne Désy (Suzanne Rochette). Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Rochette, de Saint-Viateur, grands-parents ! Félicitations !

* * *

Vu ses nombreuses obligations comme agent d'assurances, M. René Savoie a démissionné comme

gérant du Couvoir Coopératif.

* * *

M. Edouard Laurendeau à l'hôpital Comtois de Louiseville pour traitements.

* * *

M. Eugène Plante, constable de la Fabrique, à Montréal récemment d'où il est revenu avec un bel uniforme nouveau. Il a également fait l'acquisition de plaques "PAS DE STATIONNEMENT" qui seront installées en avant du portique de l'église.

* * *

Puisqu'il est question de stationnement, nous apprenons entre les branches que la Fabrique se propose d'enlever les poteaux qui font face aux remises à chevaux, le long de l'église. Le nombre d'automobiles augmentent tous les jours ; il va falloir trouver de la place pour garer ces voitures.

Il y a cinq ans à peine, on pouvait compter plus de cent voitures à chevaux à l'heure des offices. Dimanche dernier, huit chevaux seulement, qui semblaient écartés dans les grandes remises. Les temps changent ! Notre ami René Michaud a déjà commencé à emmener des copains en AVION faire des randonnées dans la province. Que faudra-t-il à nos jeunes dans 25 ans ?

* * *

Et notre manière de vivre évolue tellement vite qu'il va falloir trouver bientôt quelqu'un pour écrire "L'HISTOIRE DE SAINT-BARTHÉLEMY". Qui sait ? Dans quelques semaines, on trouvera peut-être dans cette chronique des détails très intéressants qui pourront servir à "l'historien" futur.

* * *

LA CHASSE aux rats musqués est commencée depuis le 15 mars pour se terminer le 30 avril. Nous souhaitons bon succès aux chasseurs. Et de vendre les peaux le plus cher possible.

DONNEZ

à

LA CROIX ROUGE CANADIENNE

Un désastre peut survenir chez nous. En aidant La Croix Rouge Canadienne, vous contribuez au soulagement de l'humanité souffrante en tout temps et en tout lieu. Donnez généreusement.

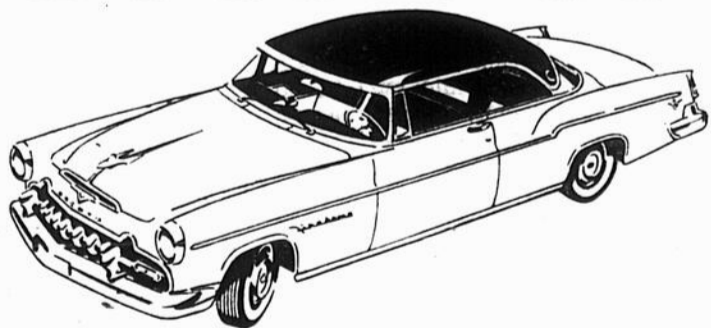
Cette annonce est offerte avec les hommages de—

THE ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED,
THOROLD, ONTARIO

et de sa filiale, la

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY,
MONTRÉAL, P. Q.

La voiture la plus distinguée
du Canada! La nouvelle
De Soto '55



Voyez-la, essayez-la, vous
en serez enchanté!

Cette fabuleuse DeSoto 1955 est tellement différente et nouvelle que vous croirez rêver! Ses nouvelles lignes élancées lui donnent une impression d'élan... de mouvement... même lorsqu'elle est arrêtée. Chaque détail, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, est d'un goût recherché.

Le nouveau moteur Firedome ou le superbe Fireflite V-8 vous assure d'une puissance nerveuse sans précédent. Grâce à la transmission automatique PowerFlite qui fait partie de l'équipement standard, vous éprouverez une docilité et une facilité de conduite insurpassables.

Venez dès maintenant faire une randonnée de démonstration!

BRISSETTE AUTOMOBILE Ltée

Téléphone: 6-3795

Berthierville, P. Q.

CLUB DE TIR : Belle pratique dimanche dernier, sur le terrain de La Carrière St-Barthélemy Ltée. La température n'était pas trop froide et les amateurs ont eu un réel plaisir.

Paul-Aimé Lincourt, de Montréal est resté estomaqué de son succès : 22 pigeons d'argile frappés sur 25. Il en a marché les f... serrées le restant de la journée. Chez lui, c'est le résultat d'une émotion profonde qui provoque ce singulier phénomène.

Nous avons grandement apprécié la visite de nos amis de Maskinongé et des environs. Franchement, c'est un réel plaisir de se rencontrer entre chasseurs et de se "vanter" à qui mieux mieux. Nous avons une belle récréation au grand air, pour cette époque de l'année. Venez visiter les "tireurs" dimanche : vous constaterez que ce sont de gais lurons !

J. M.

— TRIBUNE LIBRE —

COIN SCOLAIRE : —

Vous avez lu la requête de la semaine dernière demandant l'ad-

mission gratuite en 8e et 9e année des filles au couvent de Saint-Barthélemy. Pourquoi cela ?

Il est nécessaire de vous expliquer pourquoi la Commission Scolaire de Saint-Barthélemy devrait assumer les frais de la 8e, 9e et même 10e et 11e année. Oh ! J'ai entendu grogner plusieurs contri- buables qui n'ont jamais donné l'instruction nécessaire à leurs enfants et ne veulent pas en donner aux autres évidemment. J'ai vu grimacer plusieurs sérapihs qui n'ont plus d'enfants aux écoles. J'ai vu sursauter d'indignation plusieurs gros richards qui ne pensent qu'à mettre dans leurs poches et font les charitables que

(suite à la page 10)

ANDRÉ A. AUDETTE, D. C.

CHIROPATICIEN

Le samedi à Berthierville

Téléphone : 6-4580

4065, St-Denis Montréal

Tél. : Avenue 8-5278

Pourquoi détruire vos vieux meubles ?

E. LABELLE & FILS

vous transformeront vos vieux meubles tels que:
CHESTERFIELDS, MOBILIERS DE CHAMBRE, DE SALLE
A DINER, DE VIVOIRS, PIANOS, ETC., ETC.

SPECIALITES : CAPITONNAGE ET TENTURES

Estimés sans obligation. — 40 années d'expérience dans
les meilleures maisons de Montréal, dont la maison
HENRY MORGAN.

E. LABELLE & Fils

TEI: Lanoraie 544

LANORAIE, P. Q.

En furetant

ROLE DES MUNICIPALITES DANS L'ESSOR INDUSTRIEL

L'hon. M. Prévost le souligne à l'occasion de la Semaine du Québec. — Une émulation de bon aloi conduit à une avantageuse décentralisation.

Les municipalités peuvent contribuer largement au développement industriel de la province de Québec. Elles le feront en attirant le plus d'industries chez elles et en les conservant.

Ces considérations, c'est le ministre des Affaires municipales, l'hon. Yves Prévost, qui les faisait, récemment, au déjeuner de la Chambre de commerce de Montréal au chalet de l'île St-Hélène. Ce déjeuner se situe dans le cadre de la Semaine du Québec et plus particulièrement dans celui de la Journée de l'Union des Municipalités. Une très forte délégation d'administrateurs municipaux de tous les coins de la province étaient, à cette occasion, les hôtes de la Chambre de commerce.

M. Prévost a indiqué aux municipalités quelques moyens particuliers pour attirer et conserver l'industrie. Il a également souligné que, si chaque ville et municipalité voyait ses efforts couronnés de succès dans ce domaine, il en résulterait une plus grande décentralisation de l'industrie au profit de toute la province.

Le ministre a d'abord brossé un rapide tableau de l'expansion industrielle et économique de la province au cours des dix dernières années. Il a rappelé que le revenu personnel de la population a doublé durant cette période; que la production manufacturière a également doublé; que la production de pulpe et de papier a augmenté de 250 pour cent pendant que la production minière triplait et que la capacité d'énergie électrique s'accroissait de 53 pour cent.

M. Prévost a félicité la Chambre de commerce de Montréal d'avoir voulu faire mieux connaître cet aspect du Québec et souhaité que cette initiative d'une Semaine du Québec puisse se renouveler. En consacrant une journée de cette Semaine à l'Union des municipalités du Québec, a ajouté le ministre, on a sans doute voulu souligner que toutes les municipalités peuvent participer au développement industriel de la province. Il s'agit de déterminer les modalités de cette participation.

Si l'exploitation des richesses d'un pays dépend d'abord de l'initiative privée, a dit M. Prévost, elle dépend aussi de l'activité de l'homme à travers ses gouvernements. Le gouvernement fédéral peut par sa politique tarifaire et ses impôts, aider ou nuire au développement industriel d'une province. Le gouvernement provincial peut aussi, par ses impôts et le climat de paix sociale qu'il maintient dans la province, agir sur le développement industriel. Mais on ne peut, dans ce même domaine, minimiser l'action des municipalités.

"Que doit donc faire une municipalité, se demande M. Prévost, pour amener chez-elle des industries? la première formule à laquelle on pense spontanément et qu'on a peut-être trop souvent pratiquée dans le passé consiste à offrir à l'industrie qu'on veut attirer, des privilèges considérables (exemptions de taxes) qui la tenteront de s'établir à tel endroit plutôt qu'à un autre. C'est là une pratique bien dangereuse et fort disgracieuse qui, en définitive, ne tourne pas toujours à l'avantage de la municipalité".

UNE PUBLICITE INTELLIGENTE

L'économie générale de notre système municipal, dit le ministre, est opposée à de telles exemptions. Ces exemptions ne peuvent d'ailleurs être accordées que par une autorisation explicite du gouvernement provincial. Le présent gouvernement se montre assez sévère dans ce domaine et soumet généralement l'exemption à l'approbation des propriétaires. Il est d'autres moyens plus efficaces et plus équitables d'attirer l'industrie dans une municipalité.

"Une des premières façons est sans doute de bien faire connaître les possibilités que la municipalité offre à une industrie. Certaines municipalités ont, par leur situation géographique, par le voisinage de chemins de fer ou de cours d'eau, par la nature de leur population un caractère spécial qui convient à telle ou telle industrie. Il s'agit de faire connaître dans la province et même à l'étranger ces possibilités et parfois quelques centaines de dollars de publicité intelligente, quelques renseignements bien fournis apporteront des millions de dollars par l'établissement d'une industrie nouvelle.

POLITIQUE DE JUSTE MILIEU

"Les municipalités doivent aussi avoir un plan d'aménagement dans lequel elles prévoient, lorsque cela est possible, l'emplacement de futurs établissements industriels... Mais, au fond, ce qui attire le plus une industrie dans une ville c'est la bonne réputation de l'endroit. Un industriel aimera sans doute attacher son sort à celui d'une ville dont les finances sont saines, dont les services sont nombreux et modernes, enfin, la réputation de la population elle-même est un facteur puissant pour attirer une industrie."

Tout cela pour attirer l'industrie. Mais une municipalité ne doit pas se contenter d'attirer les industries: elle doit les conserver et ne rien faire pour tuer la poule aux oeufs d'or. Il faut éviter en ce domaine, dit en substance, le ministre, deux situations extrêmes: la soumission complète et aveugle de la municipalité à une grande industrie ou la tentative de la municipalité de créer sans raison des embarras à l'industrie.

EXPANSION DES PETITS CENTRES DEPUIS 15 ANS

Il ne faut pas en d'autre termes, dit M. Prévost, qu'une industrie mène à sa guise un conseil municipal et use du poids de son évaluation municipale pour faire rejeter un projet qu'approuve l'opinion populaire. Il ne faut pas, non plus, que, par pure démagogie, la municipalité impose des taxes vexatoires à l'industrie, car celle-ci profitera de la première occasion pour quitter la place.

En général, de noter le ministre, nos municipalités savent adopter une politique de justice et de compréhension et c'est ce qui ex-

HORAIRE

EN VIGUEUR
DIMANCHE, LE 26
SEPTEMBRE
(HEURE SOLAIRE)

pour Québec

Le matin 9.32 hres
Le soir 6.34 hres

pour Montréal

Le matin 10.17 hres
Le soir 6.22 hres

Pacifique Canadien

ST-IGNACE

OCTROI SCOLAIRE :

Grâce aux représentations de M. Azellus Lavallée, député du comté de Berthier, la Commission Scolaire de la Verendrye dans la Paroisse de Saint-Ignace de Loyola vient de recevoir du Département de l'Instruction Public un chèque au montant de cinq cent dollars (\$500.00) pour aider à payer les réparations faites à l'école No 1, au cours de l'année 54.

Donc à une séance régulière du 20 février à laquelle sont présents Anatole Courchesne, Josaphat Laforest, Joseph Massé, Jean-Bte Guèvremont, Jules Courchesne tous commissaires d'école. Il est proposé et adopté à l'unanimité qu'une lettre de remerciement soit envoyée à M. Azellus Lavallée et qu'une copie soit mise dans les journaux.

Adopté à l'unanimité.

Anatole Courchesne, Pres.
Camille Courchesne, Sec.-Trés.
Certifié vraie copie.
Camille Courchesne,
Sec.-Trés.

FÉLICITATIONS :

Un jeune homme de Saint-Ignace qui veut améliorer sa situation.

Le 15 février, après examen passé à Québec devant l'examinateur du gouvernement fédéral, M. le Capitaine A. Pouliot, Monsieur Cécilien Latour obtenait avec grande distinction un brevet de capacité comme capitaine de remorqueur. C'est un honneur pour nous les navigateurs de voir un jeune aller de l'avant. Nous espérons que M. Latour saura faire honneur à sa nouvelle position, de la part de tous les capitaines.

Nos sincères félicitations et nous lui souhaitons tous les succès possibles.

BAPTÊMES :

ROCH — Le 5 mars a été baptisée Marie, Jeannine Louise, enfant de M. et Mme Georges Roch

plique que depuis une quinzaine d'années les petits centres se soient de plus en plus industrialisés, si bien que tout indique que l'on serait au début d'une nouvelle ère urbaine au Québec, ère caractérisée par une dispersion plus marquée de l'industrie à travers la province.

Ce phénomène, s'empresse d'ajouter M. Prévost, est de bon augure, car il semble que la décentralisation de l'industrie doive profiter à toute la province.

DESERTION DES CAMPAGNES

La décentralisation, dit en effet le conférencier, permet une distribution plus générale et plus équitable des richesses. Certaines industries semblent d'ailleurs mieux faites pour les petits centres que pour les grandes villes. Elles deviennent alors des compléments de l'agriculture et elles peuvent utiliser une main-d'oeuvre qui, sans cela, devrait gagner les grandes villes ou rester oisive.

La décentralisation industrielle, souligne enfin M. Prévost, est une heureuse façon de prévenir le chômage et d'empêcher, en même temps, une ruée vers les villes de jeunes gens inexpérimentés. Dans un petit centre, l'ouvrier trouvera plus aisément à se loger; il édifiera plus facilement sa maison; il aura peut-être son jardin, il sera plus près de la terre et il se sentira moins perdu que dans la foule anonyme des grandes villes. Sans compter que la décentralisation industrielle est aussi un bon moyen de créer, au milieu des campagnes, un pouvoir d'achat de produits agricoles dont la population rurale bénéficiera.

NOS PROFESSIONNELS

ETUDE
SYLVESTRE & DAVIAULT
AVOCATS
175, Frontenac Tél.: 6-4202
BERTHIERVILLE, P. Q.

Me J. A. BOIVIN
NOTAIRE
Tél.: 6-4550 C.P. 130
BERTHIERVILLE

Dr ANDRÉ PILON
MEDECIN-VETERINAIRE
Veterinary-Surgeon
70, rue Iberville Tél.: 6-4262
BERTHIERVILLE

LOUIS A. TALBOT C. R.
AVOCAT
287, De Frontenac Tél.: 6-4192
BERTHIERVILLE

J. E. ST-JEAN
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Spécialiste pour la vue
Bureau chez R.-A. Gervais
111, Frontenac BERTHIERVILLE

Encouragez nos annonceurs

Roland Robillard, Avocat
A Berthierville, chaque vendredi
de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.
AU BUREAU DU NOTAIRE J.-A. BOIVIN
MONTREAL BERTHIER
524 ouest, Jean-Talon 221, rue Frontenac
Tél.: Talon 1694 Tél.: 6-4550

LA CAISSE POPULAIRE
DE BERTHIERVILLE
EST VOTRE CAISSE
4% PAYE SUR LE CAPITAL SOCIAL

SALON DE COIFFURE "VOGUE"
PERMANENTES — TOUS GENRES DE COIFFURES
SPECIALITE: COUPE DES CHEVEUX
SALON "VOGUE"
Mme Léon Beauchemin, Maître coiffeuse
87, RUE FRONTENAC — Tél.: 6-4557 — BERTHIERVILLE

(Isabelle Latour). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Doucet; porteuse Mlle Colette Latour.

MOREAU — Le 7 mars a été baptisée Marie Réjeanne France, enfant de M. et Mme Fernand Moreau (Fernande Plante). Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Plante; porteuse: Mlle Réjeanne Plante.

BERGERON — Le 13 mars a été baptisée Marie Aurore Francine, enfant de M. et Mme Jules Bergeron (Cécile Lavallée). Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Lavallée; porteuse Mlle Lise Lavallée.

DE CI, DE ÇA...

M. et Mme Paul Plante de St-Joseph, dimanche dernier chez leurs parents.

Mme Aurèle Bergeron chez M. et Mme Bernard Valois.

M. et Mme Gilles Marcotte chez Mme Jean Bergeron.

M. Paul-Aimé Valois vient de se faire installer la télévision.

M. et Mme Lucien T. Plante, M. et Mme Adrien Plante, M. et Mme Marcel Denis, à Saint-Gabriel, dimanche dernier, à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Cuthbert Bourgeault.

Rafrâchit

sans
alourdir



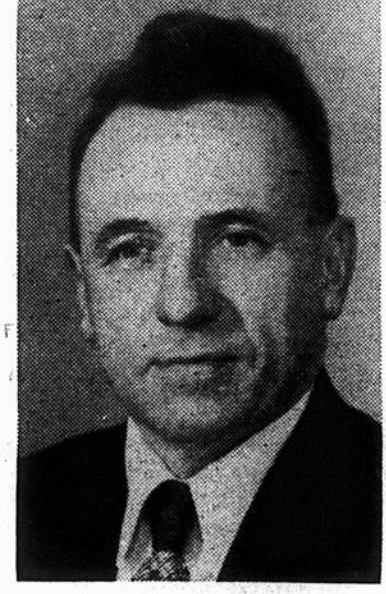
Achetez le carton de
6 grosses bouteilles

TABLEAU DES RISTOURNES MEUNERIE COOPÉRATIVE

MEMBRES	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	TOTAL
Allard Léo	828.92	376.05	106.49	12.43	80.90	32.08	18.16	\$1455.03
Allard Ls-Charles	9.28	9.46	.94	7.72	16.27	4.92	20.42	69.01
Alarie Ernest	—	—	16.73	10.97	44.15	56.40	97.14	225.39
Alarie Rosaire	—	26.34	36.95	9.61	35.22	57.04	109.24	274.40
Auger Bernard	—	107.76	114.46	17.34	33.20	22.78	2.00	297.54
Baril Benoît	—	—	—	—	—	—	88.74	88.74
Baril Viateur	—	95.18	131.89	30.33	75.00	80.64	144.46	557.50
Baril Léo-Paul	—	—	—	—	14.70	7.72	19.66	42.08
Barrette Henri	98.95	127.72	49.09	1.57	11.38	9.62	14.14	312.47
Barrette Joseph	73.99	80.45	43.02	12.13	24.50	64.50	95.64	394.23
Barrette Onésime	91.70	87.12	35.41	11.10	28.00	30.98	83.74	368.05
Bastien Armand	—	—	—	—	—	—	69.07	69.07
Bastien Gaétan	—	—	21.84	10.80	37.50	52.32	67.52	189.98
Bastien Joseph	—	68.47	48.43	10.05	17.80	23.88	30.76	199.39
Bastien Lionel	—	42.56	85.84	22.61	30.20	33.90	87.24	302.35
Bastien Marcel	—	61.99	63.39	22.32	26.60	3.34	54.88	232.52
Beaucage Freddy	14.75	11.51	4.15	1.01	.78	2.18	3.46	37.84
Bélaire L.-P.	139.13	159.90	72.91	10.71	13.30	17.36	58.84	472.15
Béland Eugène	22.74	96.82	47.24	21.87	27.00	14.02	15.98	245.67
Béland Euchariste	32.34	148.55	87.38	23.13	57.74	47.62	84.36	481.12
Béland Joseph	282.82	302.90	191.19	36.27	71.60	84.76	129.04	1098.58
Béland Maurice	—	73.49	37.36	6.97	16.80	14.70	16.40	165.72
Béland Léopold	37.16	96.35	28.60	9.88	37.20	16.50	42.19	267.88
Béland Lucien	15.71	136.14	54.10	14.64	29.80	36.88	32.14	319.41
Béland Paul	—	—	—	18.13	42.86	41.58	75.22	177.79
Béland P.-Emile	—	30.78	35.16	3.45	19.15	32.20	29.46	150.20
Béland René	25.28	8.72	11.34	6.33	6.79	13.36	17.14	88.96
Béland Roméo	7.96	30.45	15.12	5.39	6.37	12.70	22.32	100.31
Béland Ubald	9.89	47.44	33.91	10.62	21.35	30.18	25.42	178.81
Bélangier H.-Paul	—	129.65	11.64	5.64	41.42	59.10	—	247.45
Bellemare R.-Paul	—	41.88	26.43	5.10	1.80	7.38	42.90	125.49
Bellemare Henry	85.12	117.77	62.54	17.73	26.00	32.68	43.28	385.12
Bellemare Pierre	63.56	144.07	81.50	20.16	29.54	36.36	48.70	423.89
Bérard Antony	71.85	79.68	57.59	19.23	34.00	44.26	71.16	377.77
Bérard Benoît	71.57	62.31	26.62	9.41	21.60	16.62	32.26	240.39
Bérard Clément	80.54	19.67	19.07	8.66	12.60	19.66	32.52	192.72
Bérard Hervé	112.14	103.38	53.81	14.86	33.00	44.80	96.22	458.21
Bérard Léonard	—	—	—	—	—	16.70	41.80	58.50
Bérard Ubald	21.11	17.50	4.86	.74	3.50	5.74	11.96	65.41
Bergeron Antonin	—	77.46	60.91	16.82	33.60	17.60	5.85	212.24
Bergeron Omer	66.97	113.80	75.09	19.07	47.40	40.66	55.14	418.13
Bernesche L.-Joseph	—	14.35	19.43	12.84	13.00	15.16	.84	75.62
Boucher Armand	63.61	53.49	30.58	7.19	9.10	9.70	6.78	180.45
Boulay Marius	—	—	—	—	—	35.42	42.04	77.46
Brissette Edmond	26.38	16.91	11.61	1.46	9.80	13.56	21.68	101.40
Brûlé Adélar	10.47	1.51	2.65	1.11	4.90	13.08	—	33.72
Brûlé Roland	—	—	—	—	—	—	65.68	65.68
Caron Ozanie	—	31.82	77.80	21.54	53.35	72.08	148.62	405.21
Caron Omer	83.71	58.57	5.67	3.41	11.00	10.54	25.69	198.59
Caumartin Albert	69.82	53.01	61.23	25.13	41.00	51.38	59.56	361.13
Caumartin Bernard	72.91	66.63	36.53	11.54	33.66	54.22	38.92	314.41
Caumartin Germain	73.03	38.07	9.81	2.79	4.50	.82	8.44	137.46
Champagne Joseph	9.22	13.82	.69	.16	.60	.86	.94	26.29
Charrette Chs-Ed.	—	67.39	95.24	27.45	46.00	18.86	27.02	281.96
Clément Albert	42.00	16.93	6.59	2.64	3.00	8.58	9.28	89.02
Clément P.-Emile	—	54.66	42.99	18.40	35.80	54.36	111.06	317.27
Clément Roland	103.31	62.17	62.89	20.59	39.90	38.88	67.64	395.38
Clément William	—	—	—	—	—	—	16.56	16.56
Croisetière Réal	—	—	—	—	—	—	79.64	79.64
Croisetière Sylva	—	—	—	—	—	—	37.19	37.19
Coutu Emile	—	15.01	168.89	44.04	118.50	124.04	250.38	720.86
Dauphin Georges	75.67	30.82	27.75	7.36	3.40	2.30	33.87	181.17
Dauphin Paul-Léo	20.62	6.02	5.80	2.80	8.50	3.86	9.12	56.72
Dégrandpré Antonio	—	58.13	84.48	5.11	4.90	22.28	2.70	177.60
Dégrandpré Léo	37.77	35.39	19.58	9.40	18.90	23.84	59.62	204.50
Deschesnes Odilon	—	—	—	2.38	42.56	67.30	91.22	203.66
Désy Gilles	86.98	68.29	46.34	12.72	16.20	17.94	23.16	271.63
Désy Maurice	—	—	—	—	—	—	20.32	20.32
Déziel Raymond	—	13.57	20.10	—	2.10	19.18	21.54	76.49
Drainville Irénée	83.03	44.07	29.75	5.13	25.50	23.22	19.12	229.82
Dumontier Arthur	67.08	43.12	33.92	7.15	13.06	22.70	28.96	215.99
Dumontier Mastai	341.14	270.36	192.45	35.85	79.60	48.84	50.92	1019.16
Dumontier Maurice	—	—	—	—	—	32.22	256.80	289.02
Durand Hildège	17.95	11.31	9.78	4.56	5.53	3.86	3.43	56.42

Fondée en 1946, la Meunerie coopérative de Saint-Barthélemy commença son activité en 1947. Le nombre actuel de ses membres est de 100. Dans les comtés de Berthier et de Montcalm, en 1947, le chiffre d'affaires a été de \$100,000. Les trop-perçus total dépassant \$10,000, les prêts du début sont déduits et le montant des ristournes totalise la somme de \$145,503.

LE PRÉSIDENT



L.-Philippe Bélaire

Monsieur Philippe Bélaire, président de la Meunerie coopérative de Saint-Barthélemy, a été élu à sa fonction. Il a été élu à sa fonction. Il a été élu à sa fonction.

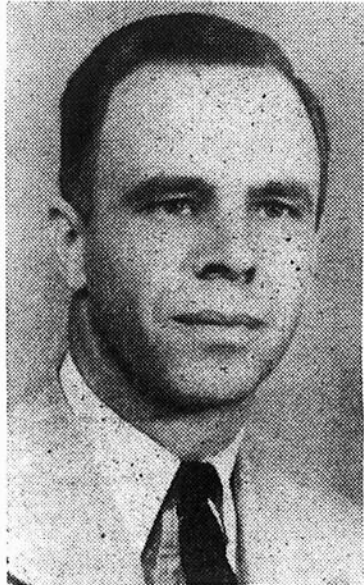
Ceux qui ont le plaisir de connaître l'œuvre de la Meunerie coopérative de Saint-Barthélemy, savent que c'est une œuvre heureuse de confiance et de probité professionnelle. C'est un prestige éclatant dont jouit cet honnête homme. C'est un homme qui sait où il va, et qui a fait de sa vie une œuvre.

MEMBRES	1948	1949	1950	1951
D'Agriculture Ecole	216.75	27.49	1.06	—
Fafard Aristide	—	9.90	55.77	—
Fafard J.-Paul	—	—	—	—
Fafard Lionel	—	—	—	—
Farley Rémi	—	146.96	54.67	—
Ferron Alfred	—	67.61	68.96	—
Ferron Alphonse	—	—	37.00	—
Ferron Alph., St-Léon	—	47.71	102.37	—
Ferron Fernand	—	65.16	46.36	—
Ferron Hector	—	—	56.54	—
Frapplier Alcide	31.97	31.42	18.75	—
Gagnon Adélar	—	—	—	—
Gagnon Anglebert	—	—	—	—
Gagnon Mme Frs	289.93	218.72	137.39	—
Gagnon Isidore	—	—	—	—
Gagnon Gérard-A.	—	—	—	—
Gagnon J.-Paul	537.16	251.14	200.75	—
Gagnon Omer	—	101.11	78.18	—
Gervais Germain	90.55	97.52	50.09	—
Gladu Armand	—	82.89	52.15	—
Gladu Donat	69.70	71.21	56.19	—
Gladu Romulus	72.00	71.18	42.61	—
Gravel Alide	—	—	61.14	—
Lacharité Ls-Jos.	66.28	54.23	30.95	—
Ladouceur Wilbrod	46.62	1.67	22.00	—
Laferrière J.-A.	10.81	45.35	9.28	—
Laferrière Rodrigue	—	—	—	—
Lafrenière J.-B.	116.93	158.94	142.87	—
Lafrenière P.-Emile	—	—	—	—
Laurendeau Charles	96.56	62.90	36.01	—
Laurendeau Edouard	23.94	32.78	10.33	—
Laurendeau Gaspard	51.00	19.89	6.45	—
Laurent Justin	46.16	96.66	2.11	—
Lattereur Albertino	—	46.17	47.99	—
Lavaute Henri	—	—	—	—

YÉES AUX MEMBRES DE LA DE ST-BARTHÉLEMY

erie Coopérative de
s opérations en 1947.
res est de 183 et résident
de Maskinongé. Depuis
nt les \$2,500,000.00. Son
\$100,000.00; ses em-
ngtemps tous rembour-
es remis à ses membres
de \$57,000.00

LE GÉRANT



Arsène Désilets, Agronome

non seulement
coopérative de
président depuis
sa modestie,
épître du mou-
pas vu occu-
marge de tous
sa paroisse. Au
moins, un citoyen
excellente et son plus
ment celui d'être

ont Y
connaître Arsène
ent ce
ction de la Meu-
ative
my a eu la main
de ses affaires
ent la compétence
profes
d'égales que
clatant
ération générale
et hon
es auprès de ses
ce qu'il veut, il
et p
yens d'accomplir

	1952	1953	1954	TOTAL
51				
52				
53				
54				
55				
56	14.95	9.44	28.20	302.49
57	24.93	44.72	31.75	188.63
58			8.19	8.19
59	18.29	51.48	44.19	113.96
60	51.45	65.68	22.72	365.87
61	26.77	21.58	20.06	216.96
62	39.89	40.28	71.76	204.73
63	40.43	60.22	21.54	285.63
64	76.60	127.88	240.43	582.93
65	36.84	84.78	72.86	265.51
66	9.72	18.82	28.48	143.22
67	14.78	10.96	5.82	40.39
68	71.61	94.08	107.28	301.22
69	86.60	122.00	145.04	1050.57
70	148.16	176.24	277.78	681.98
71		38.54	14.72	53.26
72	145.40	162.80	232.37	1562.71
73	35.97	48.18	79.82	363.55
74	44.43	29.78	58.23	385.65
75	10.92	4.72	7.08	170.69
76	20.45	41.52	67.80	335.22
77	35.68	42.48	67.10	348.40
78	29.20	24.18	39.32	165.38
79	9.28	20.42	26.32	212.16
80	8.89	18.62	27.89	129.21
81	.58	2.92	.24	71.96
82		55.86	147.94	203.80
83	15.92	21.72	15.74	481.75
84	10.48	20.94	34.28	67.60
85	34.22	15.96	32.38	289.76
86	3.17	6.94	36.95	117.49
87	1.44	.50	1.32	81.31
88	8.02	24.38	10.08	191.07
89	15.31	45.94	49.26	212.38
90		19.64	50.48	70.12

MEMBRES	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	TOTAL
Lebeau Norbert	77.16	43.71	28.81	10.55	14.79	31.74	45.44	252.20
Lebeau Wilfrid	—	168.52	137.68	54.11	72.26	93.96	180.09	706.62
Albéric Leblanc	—	45.75	33.81	2.09	3.30	9.48	22.44	106.87
Lemay Arthur	342.03	71.98	84.79	22.22	22.74	18.48	41.54	603.78
Lemay Conrad	—	82.60	67.68	14.31	28.72	43.06	76.98	313.35
Lemyre Georges	291.91	344.57	333.29	—	184.63	203.16	316.32	1673.88
Lesage Aurèle	—	—	179.58	40.14	112.66	134.50	176.95	643.83
Lesage Lionel	—	3.41	40.38	12.86	24.67	46.70	44.38	172.40
Lessard Euchariste	—	—	—	—	—	34.56	68.89	103.45
Lessard Emile	—	30.21	52.22	9.88	11.20	4.32	10.58	118.41
Lessard Eugène	35.73	85.01	34.70	6.81	15.65	8.12	29.24	215.26
Lessard Honorat	14.00	51.10	5.02	2.38	2.05	14.90	8.68	98.13
Lessard Maurice	—	64.38	44.68	4.86	.38	6.32	32.95	153.57
Lincourt Antonio	85.45	55.53	26.24	15.00	41.09	27.56	14.23	265.10
Lincourt Gérald	59.60	35.27	9.51	5.31	11.92	29.26	21.36	172.23
Livernoche Camille	—	86.26	75.37	26.14	44.60	51.44	83.13	366.94
Livernoche X. Gérard	—	—	—	—	29.94	106.96	170.64	307.54
Lupien Epiphane	—	—	20.30	13.94	35.40	31.20	57.66	158.50
Marchand Donat	30.47	40.55	225.45	24.85	200.73	460.68	509.57	1492.30
Massé Ls-Georges	109.91	85.21	44.61	6.12	7.69	22.04	1.62	277.20
Massé Majoric	54.64	22.09	9.79	1.87	7.09	5.10	17.68	118.26
Masson Paul	—	—	—	—	—	—	42.12	42.12
Masson Viateur	85.17	34.55	29.77	25.22	70.20	80.20	46.12	371.23
Mousseau Alphonse	29.20	29.68	37.55	6.42	13.40	17.98	35.60	169.83
Mousseau Hyacinthe	23.78	28.81	26.73	8.63	20.25	9.66	20.98	138.84
Paillé Albert	—	—	—	—	—	—	31.97	31.97
Paquin Donat	—	—	18.92	9.01	37.60	55.76	113.90	235.19
Pelland J.-Robert	—	—	103.30	40.84	63.02	41.92	26.72	275.80
Philibert Séverin	—	—	—	—	—	20.34	142.45	162.79
Pichette Elie	131.80	126.53	70.50	12.33	22.14	23.90	51.78	438.98
Picotte Chs Victor	12.92	63.52	23.37	5.42	9.15	7.52	13.87	135.77
Picotte Gaston	—	9.71	39.78	16.48	19.88	47.06	72.60	205.51
Picotte Gérard	—	98.55	19.10	—	63.45	18.74	32.47	232.31
Plante Alcide	—	94.28	13.54	1.42	2.64	5.12	6.13	123.13
Plante Cuthbert	88.30	49.25	21.35	8.47	5.16	8.16	—	180.69
Plante Rosaire	36.47	120.69	77.75	37.63	107.63	88.56	99.60	568.33
Pratte Zéphirin	—	10.09	6.23	2.49	2.14	9.14	28.59	58.68
Rabouin Joseph	—	197.05	205.43	31.53	94.64	77.68	89.04	695.37
Rinfret Domina	138.04	104.68	53.50	20.48	41.03	32.94	60.35	451.02
Rinfret Odilon	83.56	130.16	85.12	16.87	40.79	51.76	61.63	469.89
Rochette Arthur	47.20	53.96	29.87	5.49	2.25	.10	.82	139.69
Robillard Toussaint	18.88	39.02	25.08	1.44	1.32	.32	8.72	94.78
Rouleau Antonio	202.84	151.07	21.86	3.60	10.82	4.72	41.82	436.73
Rouleau Arthur	142.45	72.62	33.31	8.26	30.07	6.04	21.97	314.72
Rousseau Adrien	63.41	60.98	27.15	5.70	10.94	25.48	35.56	229.22
Rousseau Louis	92.26	42.81	25.75	12.75	47.70	29.46	31.53	282.26
Roy Edgar	170.95	61.73	54.24	6.24	4.11	2.80	12.55	312.62
Roy Jean	76.98	55.47	27.78	8.32	16.82	13.86	28.38	227.61
Roy Maurice	107.38	41.66	12.00	9.44	8.04	12.12	32.75	223.39
St-Antoine Moïse	23.07	20.16	18.47	9.07	30.65	23.68	35.24	160.34
St-Yves Aderville	—	29.28	87.76	7.32	15.03	11.56	21.14	172.09
Sarrazin Napoléon	70.34	57.44	43.53	12.04	8.70	27.04	2.99	222.28
Saucier Emile	—	154.96	104.29	27.51	42.66	69.56	34.46	433.44
Saucier Emmanuel	—	—	—	—	—	9.76	39.26	49.02
Saucier Paul-Ed.	—	—	41.22	7.44	19.10	29.34	54.28	151.38
Savoie Chs-Ed.	—	—	—	—	—	9.74	27.05	45.43
Savoie Marius	25.14	27.90	8.48	3.54	7.59	3.96	8.80	85.41
Sylvestre Camille	—	133.79	111.32	29.32	50.37	63.04	86.55	474.39
Sylvestre Jean-P.	70.64	75.07	17.83	10.49	12.99	7.50	24.62	219.54
Sylvestre Jean-B.	33.68	7.91	14.95	6.96	5.58	7.58	4.77	81.43
Sylvestre Jos. Vic	40.63	18.05	13.65	5.65	6.16	17.72	18.11	119.97
Sylvestre Rodrigue	40.68	18.08	24.28	8.72	16.92	15.10	19.94	143.72
Thisdale Bernardin	—	79.58	47.43	25.06	54.40	61.52	71.68	339.67
Thisdale Frank	—	82.34	67.63	20.04	37.25	44.46	66.62	318.37
Thisdale Martial	195.41	159.75	83.81	15.26	43.51	75.48	153.50	726.72
Trudel Charlemagne	—	14.84	18.11	1.75	—	.28	9.81	44.79
Trudel Doria	—	30.34	59.55	11.96	55.06	93.62	164.41	414.94
Trudel Dorius	49.33	16.78	18.34	1.52	3.28	14.40	35.70	139.35
Turcotte Pierre-P.	36.75	35.52	29.47	5.17	2.19	5.82	28.30	143.22
Turcotte Viateur	44.84	14.97	8.68	4.09	8.04	5.38	13.06	99.06
Valois Arthur Rémi	36.06	9.62	5.75	2.16	5.62	2.04	6.93	68.18
Valois P.-Etienne	28.04	29.73	15.27	7.72	14.30	7.72	12.13	114.91
Villeneuve Maurice	—	33.13	53.97	30.35	64.32	77.72	168.12	427.61
Voisard Lucien	—	—	—	—	9.33	42.36	33.50	85.19

ST-BARTHÉLEMY...

(suite de la page 6)

lorsque les noms paraissent en public avec le montant au bout. Non, ne craignez rien, Messieurs : ça ne coûte pas aussi cher que vous le croyez. En 1952, ces frais de scolarité se sont élevés à \$800. Suivez-moi bien et vous allez comprendre facilement. Notre octroi sur les salaires du personnel enseignant est actuellement de 54 1/2 %. Avec ce montant de \$800, il aurait été un peu plus élevé, mais calculons avec 54 1/2 %. La Commission scolaire aurait déboursé \$368 environ, ce qui aurait exigé une taxe de \$0.029 du cent, donc \$0.29 du mille et \$2.90 par \$10,000 d'évaluation. Combien parmi les citoyens de Saint-Barthélemy sont évalués à \$10,000 et plus ? Cinq ! Tous les autres auraient payé moins de \$2.90. Seule, la Shawinigan évaluée à \$164,750, aurait payé plus que tous les arrondissements pris individuellement, excepté l'arrondissement No 1 dont l'évaluation s'élève à \$232,625. Pour la valeur de 1/2 gin, 7 paquets de cigarettes, une caisse de bière, cinq minutes dans la machine à boules vous allez refuser l'instruction à des enfants pendant 10 mois. Etes-vous sérieux ?

Depuis l'ouverture de l'hôpital Comtois, combien de jeunes filles veulent entrer dans la communauté des gardes-malades ? Mais, plusieurs oublient qu'il faut un diplôme de 12e année pour suivre un cours de garde-malade. Il est sans doute beau de regarder évoluer ces personnes charitables à l'âme aussi blanche que l'uniforme et dont les pieds ignorent les multiples pas inutiles exigés par des malades trop malades pour constater leur égoïsme, mais pour posséder toutes les qualités nécessaires il faut une base et du raisonnement. Voilà pourquoi, avant de commencer un cours de garde-malade il faut une douzième année, car plus on est savant, plus on se rend compte que l'on sait rien.

Nous manquons d'institutrices. Pourquoi ? Parce que c'est une profession qui exige encore beaucoup de sacrifices. Pour enseigner de la première à la septième année comprise il faut aujourd'hui un diplôme de 11e année et une année d'école normale. Deux ans d'école Normale sont exigés pour l'enseignement de la neuvième année. Avec ce bagage les institutrices reçoivent plus de bêtises que de salaire. Cela fait une tire longue pour un père de famille ou une pauvre veuve qui ne reçoit pour vivre que la pension des mères nécessiteuses et les allocations. Pour mal faire, ce sont ces enfants qui ont plus besoin d'instruction car ils devront se débrouiller seuls.

Nous, catholiques de Saint-Barthélemy, qui avons automobile, télévision et qui fumons deux paquets de cigarettes par jour, buvons un gin par semaine ou une caisse de bière, fréquentons les grills où l'argent n'a plus de valeur, nous, dis-je, nous allons refuser de donner \$3 par année pour l'instruction des filles de Saint-Barthélemy ? Allons, Messieurs les Commissaires pensez-y deux fois ! Pourquoi les garçons ont-ils droit à la neuvième et les filles à la septième ? Où est la logique ? Voici les notes de février à l'école No 3, dirigée par Mme Bernier et Mlle Gertrude Bérard, institutrices.

Année	Elève	%
7e	Elisabeth Plante	75
6e	Yvon Doucet	80
	Hélène Bernier	74
5e	Estelle Plante	74
	Agathe Caumartin	61
4e	Roger Sylvestre	85
	Laurent Ladouceur	79
3e	Odile Sylvestre	83.5
	Claudette Sylvestre	82
2e	Francine Bernèche	97.2
	Madeleine Sylvestre	84.4
1re	Suzanne Doucet	88.8

Voici les notes du mois de février à l'école No 2, dirigée par Mlle Marie-Claire Bérard, institutrice.

6e	Roger Frappier	81
	Gisèle Lacharité	79

	Suzanne Fafard	76
5e	Maurice Allard	78
	Conrad Villandré	67
4e	Claudette Valois	77
	Agathe Lacharité	77
3e	Fernand Roy	76
	Francine Valois	71
2e	Pierre Ferrault	85
	Monique Bouchard	84
1re	Pierre Lefebvre	83
	Louise Lacharité	81
	Réjean Boucher	73

NOS SYMPATHIES à la Révérende Soeur Hélène-Augustine, de notre couvent, à l'occasion de la mort de sa vénérée mère, Mme Ludger Mongeau, décédée à Montréal à l'âge de 76 ans.

La défunte laisse aussi dans le deuil S. E. Mgr Gérard Mongeau, O.M.I., évêque aux Iles Philippines, le R. Père Marcel Mongeau, O.M.I., M. Fernand Mongeau, Mme Victorin Larsen, Mme Maurice Lauzon, les RR.SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie : Marie-Gérardo et Madeleine-François.

MILLIONNAIRE

FIDÈLE À SES VŒUX

La R. Mère Mary Katherine Drexel, 95 ans, connue comme "la religieuse la plus riche au monde" vient de mourir à la Maison-Mère des soeurs du St-Sacrement, dont elle était directrice.

Elle était la fille de Francis A. Drexel, un des associés de la banque Drexel, Morgan Co., et recevait des dividendes s'élevant à \$1,000 par jour. Mais durant ses 64 ans de vie religieuse, elle vivait chaque jour avec moins d'un dollar.

Elle orienta toutes ses richesses vers la cause de l'éducation des infortunés et ne se départit jamais d'une obéissance stricte au vœu de pauvreté qu'elle fit lorsqu'elle joignit la communauté.

Des centaines de milliers de dollars furent consacrés à la création

Salon Louise

PERMANENTES — TOUS GENRES DE COIFFURES
REINSTALLATION NOUVELLE DU SALON DE COIFFURE DE MADAME J.-P. LESAGE

— Une expérience de 15 ans —
ENTIERE SATISFACTION GARANTIE A MA CLIENTELE

Pour appointment appelez : 6-4429
128, rue Frontenac BERTHIERVILLE

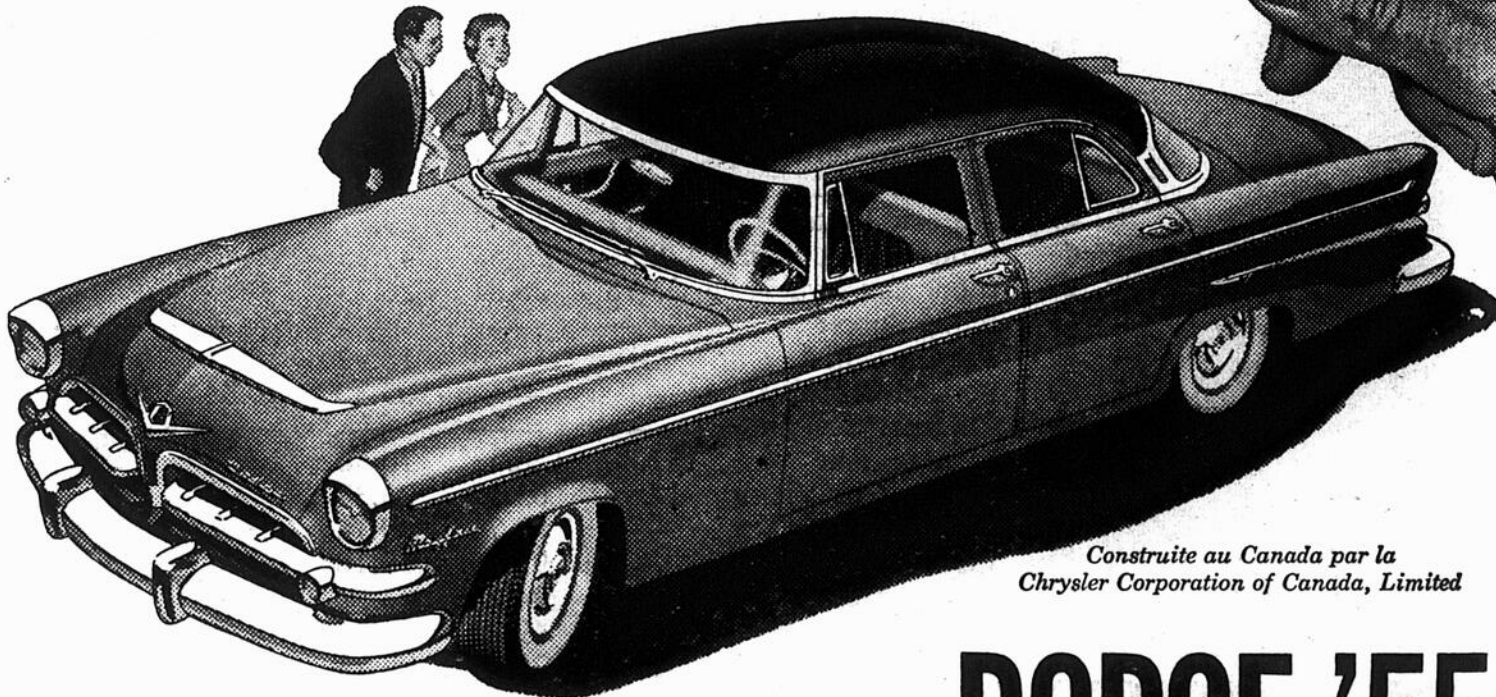
de l'université Xavier à la Nouvelle-Orléans, institution vouée aux gens de couleur.

La communauté qu'elle fonda et dont elle fut la supérieure se développa rapidement, de sorte qu'à sa mort elle pouvait compter sur 400 filles groupées en 35 maisons. Mère Katherine, comme on l'appelait, souffrait de nombreux maux depuis quelques années.

AÉRATION ET SOMMEIL

On ne dort pas bien dans une pièce mal aérée et où l'air est vicié. Il faut laisser la fenêtre entrouverte, ne serait-ce qu'un tout petit peu, afin de permettre à l'air pur de circuler. Couvrez-ous avec des couvertures légères, mais chaudes et confortables.

La nouvelle Dodge '55 est PLUS LONGUE D'UN PIED que sa concurrente la plus vendue!



Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

La plus grosse voiture à bas prix—la DODGE '55 est votre meilleur achat!

Quel que soit l'angle sous lequel vous la mesurez—voici UNE GROSSE VOITURE, à l'intérieur comme à l'extérieur—sa longueur hors tout dépasse de 12 pouces celle d'une autre voiture de marque à prix populaire!

Le style d'une GROSSE VOITURE! Capot allongé et grille jumelée à ligne profilée. Grâce à sa ligne animée, la Dodge donne, même au repos, l'impression du mouvement.

Servo-mécanismes!
Tous les servo-mécanismes d'une GROSSE VOITURE: servo-direction, servo-freins, sièges mécaniquement réglables, et lave-glaces mécaniques, moyennant supplément. Et n'oubliez pas PowerFlite, la plus automatique de toutes les transmissions!

Le nouveau pare-brise "Plein Horizon"—le premier pare-brise réellement enveloppant. Les montants d'angle sont fuyants, et la vitre suit la ligne du carénage en haut comme en bas. Visibilité supérieure à hauteur des yeux, là où elle importe vraiment.

Défendez-vous dans le confort de cette GROSSE VOITURE. Larges sièges à hauteur de fauteuil. Superbes intérieurs deux tons! Nouveaux tissus élégants, de couleurs et de motifs inédits.

Plus de PUISSANCE que jamais!
V-8 ou 6

Choix de trois nouveaux moteurs, donnant jusqu'à 167 CV! Puissants nouveaux 6, fameux pour leur rendement et leur fonctionnement économique et doux. Nouveau V-8 à haute compression, pour une puissance maximum et des départs ultra-rapides.

Il y a un modèle de voiture Dodge qui convient à votre famille! Douze superbes modèles Mayfair, Regent et Crusader... et ce point de mire sur la grande route, la nouvelle Dodge Custom Royal—en trois modèles de haut luxe avec moteur V-8 de 183 CV et transmission automatique PowerFlite en équipement standard.

VENEZ ADMIRER LA LIGNE ANIMÉE, LE STYLE ÉLANCÉ DE LA DODGE 1955... CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-DE SOTO DÈS AUJOURD'HUI!

Brissette Automobile Ltée

Téléphone: 6-3795

Berthierville, P. Q.

La Semaine à la Télévision

CBFT MONTREAL — Canal 2

DIMANCHE, 20 MARS

- 2.00—Musique
- 3.00—Hockey de chez nous
- 4.45—Le Babillard
- 5.30—Pépinot
- 6.00—L'actualité
- 6.30—Film
- 6.45—Sur le vif
- 7.00—Le Feu sur la terre
- 7.30—Le manteau d'Arlequin
- 8.00—Le Jeu d'épingle
- 8.30—Opérette
- 9.00—Nz de Cléopâtre
- 9.30—Télé-théâtre
- 11.00—Bulletin de nouvelles A l'affiche demain

LUNDI, 21 MARS

- 3.00—Musique
- 5.30—Les Récits du Père Ambroise
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Weston présente
- 7.45—Rolande et Robert
- 8.00—14 rue de Galais
- 8.30—Quat'fers en l'air
- 9.00—Porte ouverte
- 9.30—C'est arrivé en Europe
- 10.00—Boxe
- 11.00—Bulletin de nouvelles A l'affiche demain

MARDI, 22 MARS

- 3.00—Musique
- 5.30—La Boutique fantasmagorique
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-journal
- 7.30—Suivez le guide
- 7.45—Vous êtes témoin
- 8.00—Michèle Tisseyre
- 8.30—Le Survenant
- 9.00—Images d'art
- 9.30—Soirée du Hockey
- 10.30—Film
- 11.00—Bulletin de nouvelles A l'affiche demain

MERCREDI, 23 MARS

- 3.00—Musique
- 5.30—Ile aux Trésors
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Film
- 7.45—Encyclopédie sportive

CBMT MONTREAL — Canal 6

DIMANCHE, 20 MARS

- 8.00—Pays et merveilles
- 8.30—La Famille Plouffe
- 9.00—Lutte
- 10.00—Vive la Compagnie
- 10.30—C'est la Loi
- 11.00—Bulletin de nouvelles A l'affiche demain

JEUDI, 24 MARS

- 2.00—Musique
- 3.00—Rêve, Réalité
- 4.00—La Cuisine de la Bonne Humeur
- 4.15—Musique
- 5.30—Club des 16
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Toi et Moi
- 7.45—Croyez-le ou non
- 8.00—Les Idées en marche
- 8.30—L'Heure du Concert
- 9.30—Soirée de hockey
- 10.30—Anne-Marie
- 11.00—Bulletin de nouvelles A l'affiche demain

VENDREDI, 25 MARS

- 2.00—Musique
- 5.30—Grenier aux images
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Pot-pourri
- 7.45—A travers la caméra
- 8.00—Le Sport en revue
- 8.30—Science en pantoufles
- 9.00—Reflets
- 9.30—Télé-Policiers
- 10.00—Trente secondes
- 10.30—Conférence de Presse
- 11.00—Dernières nouvelles A l'affiche demain

SAMEDI, 26 MARS

- 11.00—Concert pour la Jeunesse
- 3.00—Musique
- 5.00—Tic Tac Toc
- 5.30—L'écran des jeunes
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Colette et ses Copains
- 7.45—Film
- 8.00—Aux 4 coins du monde
- 8.30—Regards sur le Canada
- 9.00—Chacun son métier
- 9.30—Soirée du hockey
- 10.30—Le Point d'interrogation
- 11.00—Dernières nouvelles
- 11.02—Reprise Long Métrages

CBMT MONTREAL — Canal 6

DIMANCHE, 20 MARS

- 11.55—Today on CBMT
- 12.00—Crossroads
- 12.30—This is the Life
- 1.00—Country Calendar
- 1.30—War in the Air
- 2.00—A communiquer
- 2.30—Ray Bolger
- 3.00—You are there
- 3.30—Burn and Allen
- 4.00—The Playhouse
- 4.30—On the Spot
- 5.00—Small Fry Frolics
- 5.30—Pépinot
- 6.00—Exploring Minds
- 6.30—My Favourite Husband
- 7.00—Our Miss Brooks
- 7.30—CBC News Magazine
- 8.00—Toast of the Town
- 9.00—Four Star Playhouse
- 9.30—Showtime
- 10.00—SScope
- 11.00—CBC News
- 11.05—This Week
- 11.30—In the Common Interest
- 11.45—Scope

LUNDI, 21 MARS

- 3.00—Musique
- 3.55—To-day on CBMT
- 4.00—Zoo Quest
- 4.15—Junior Science
- 4.30—Youth Takes a Stand
- 5.00—Hidden Pages
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Our Town
- 6.15—Bill Corum
- 6.30—Tabloid
- 6.50—News
- 7.00—The Star and the Story
- 7.30—Living
- 8.00—Caesar's Hour
- 9.00—Dragnet
- 9.30—Mr. Showbusiness
- 10.00—Studio One
- 11.00—CBC News
- 11.15—Life of Riley

MARDI, 22 MARS

- 3.00—Musique
- 3.55—To-day on CBMT
- 4.00—Find a Hobby
- 4.15—How About That
- 4.30—A Walk with Kirk
- 4.45—The World through Stamps
- 5.00—Let's Go To The Museum
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Eddie Cantor Show
- 6.30—Tabloid and Weather
- 6.50—CBC News
- 7.00—Donald O'Connor
- 7.30—Dinah Shore
- 1.45—Big Time in Sport
- 8.00—Milton Berle
- 9.00—Pick the Stars
- 9.30—G.M. Theatre
- 10.30—What's My Line
- 11.00—CBC News
- 11.15—Crown Theatre

MERCREDI, 23 MARS

- 3.00—Musique
- 3.55—To-day on CBMT
- 4.00—What in the World
- 4.30—Super Circus
- 5.00—Folk Songs
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Guy Lombardo Show
- 6.30—Tabloid and Weather
- 6.50—News
- 7.00—Life with Elizabeth
- 7.30—Living
- 8.00—Vic Obeck
- 8.30—Liberace
- 9.00—Ford Theatre
- 9.30—On Stage
- 10.00—Medic
- 10.30—Burns Chuckwagon
- 11.00—CBC News
- 11.15—Mevie Nite

JEUDI, 24 MARS

- 3.00—Musique
- 3.55—To-day on CBMT
- 4.00—The Earth and its People
- 4.30—Telestory Time
- 4.45—Hobby Workshop
- 5.00—Let's Make Music
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Janet Deane
- 6.30—Tabloid and Weather
- 6.50—News
- 7.00—Star Showcase
- 7.30—Dinah Shore
- 7.45—Pot-Pourri
- 8.00—Press Conference
- 8.30—Amos 'n' Andy
- 9.00—Foreign Intrigue
- 9.30—Kraft Theatre
- 10.30—Passport to Danger
- 11.00—CBC News

- 11.15—Fabian of Scotland Yard
- 11.45—The Passer-by

VENDREDI, 25 MARS

- 3.00—Musique
- 4.25—To-day on CBMT
- 4.00—Mr. Wizard
- 4.30—Children's Corner
- 5.00—Maggie Muggins
- 5.15—Uncle Chichimus.
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Mermaids of Florida
- 6.15—Deadline April 30
- 6.30—Tabloid
- 6.50—News
- 7.00—Window on Canada
- 7.30—Living
- 8.00—Red Buttons
- 8.30—The Plouffe Family
- 9.00—Frigidaire Entertains
- 9.30—Winter Institute of Public Affairs
- 10.00—Gillette Cavalcade of Sports

- 10.45—Sports Magazine
- 11.00—CBC News
- 11.15—TV Theatre

SAMEDI, 26 MARS

- 11.00—Concert pour la jeunesse
- 2.30—Winter Institute of Public Affairs
- 3.30—Musique
- 4.30—Film
- 5.00—Children's Corner
- 5.30—Disneyland
- 6.30—Canadians in Khaki
- 6.45—CBC News
- 7.00—Life is worth living
- 7.30—Holiday Ranch
- 8.00—Jackie Gleason Show
- 9.00—On Camera
- 9.30—Hockey N.H.L.
- 10.45—Re: Fraynes
- 11.00—CBC News
- 11.10—Billy O'Connor
- 11.25—Lutte de Hollywood

ICI CJSO SOREL

Un ensemble de musiciens tout-étoiles au "Kiosque aux Chansons".

Alfred Caisse, Inc., embouteilleur autorisé de Coca-Cola pour Sorel et la région, sous contrat avec Coca-Cola Ltée, présente tous les dimanches après-midis, de deux heures à deux heures trente, sur les ondes de votre poste régional, le programme *kiosque aux Chansons*, une production Jean-Bernard Rainville. Il est intéressant de noter que depuis le début de mars, quatre musiciens de belle réputation sont venus se joindre au pianiste attiré, *Georges Colling*, l.m. Ces musiciens sont les suivants: Onil Leblanc, trompettiste, Jean-Yves St-Jacques, contrebassiste, Claude Lemieux, saxophoniste et clarinetiste et enfin Roger Pelletier, batteur. C'est la première fois que ces cinq artistes de premier ordre se groupent en un même ensemble et le résultat est tout simplement extraordinaire.

Pour en juger, il n'y a qu'à écouter chaque dimanche le programme "Kiosque aux Chansons". Par la même occasion, vous pourrez y entendre une découverte de "La Revue des Talents" de Claude Rochon: *Ginette Ménard*, jeune et jolie chanteuse de genre à qui l'on s'accorde à prédire le plus brillant des avenir et *Fernand Robin*, baryton romantique, l'une des plus populaires vedettes de la radio so-reloise. De plus, chaque semaine, le réalisateur et maître de cérémonie

nies Jean-Bernard Rainville accueille aux micros un artiste invité de choix. N'oubliez pas, c'est un rendez-vous tous les dimanches après-midis, à 2 heures: Kiosque aux Chansons! . . .

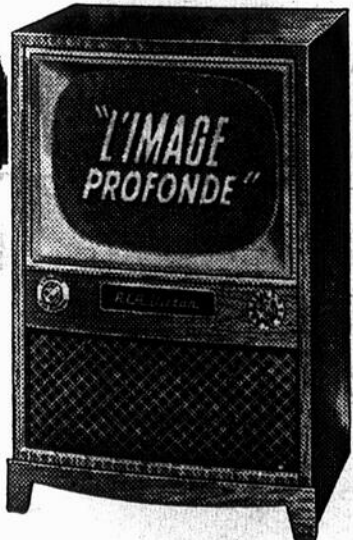
Un magazine radiophonique: "Les Cahiers du Disque".

Lorenzo Brouillard, le rédacteur-en-chef des "Cahiers du Disque" (ceux de CJSO) présentait mercredi, le 2 mars dernier, le premier numéro de ce nouveau magazine. Il le faisait en ces termes: "L'éditeur de ce programme-magazine s'est proposé deux buts en lançant "Les Cavaliers du Disque". D'abord, il veut vous récréer par l'audition de belles mélodies, choisies dans la discothèque de CJSO, une discothèque assez volumineuse puisqu'elle contient plus de 30,000 sélections, comprenant tous les genres de musique. Deuxièmement, il veut vous aider à mieux connaître les compositeurs, les artistes, les orchestres et leurs différents enregistrements sur le marché. Vous pourrez aussi y entendre quelques notes biographiques, des anecdotes et des dates historiques.

La semaine prochaine, avon-nous appris juste avant d'aller sous presse pour ce journal, l'article-vedette des "Cahiers du Disque" portera sur l'une des plus grandes vedettes de l'heure dans le domaine de la chansonnette américaine: *Eddie Fisher*. Retenez votre numéro en syntonisant CJSO mercredi prochain, à trois heures de l'après-midi. On dit que les abonnements s'enlèvent rapidement.

J. A. LAFOREST LTÉE
OFFRE LA MEILLEURE IMAGE EN TELEVISION

LE NOUVEAU "Southbridge"
RCA VICTOR
1955



- Superbe modèle console 21" à nouvelle "Image Profonde".
- Système de circuit "Moniteur Magique" Super-Sensible.
- Etonnant "Barre-Images".
- Riche système sonore "Gosier d'Or".
- Magnifique meuble, de dessin Contemporain, au fini grain de bois.

\$389.95

seulement, en beau fini noyer. Un peu plus cher en finis acajou ou chêne ciré.

J. A. LAFOREST LTÉE

AUSSI AUTRES MODELES DE TABLE AUSSI BAS QUE \$239.95

Cela ne comprend pas l'installation

30 FRONTENAC - TÉL. 6-4350 - BERTHIERVILLE

Horaire pour Montréal

BRISSETTE & FRÈRE

RUE MONTCALM, BERTHIERVILLE — TEL: 6-3795

Tous les jours, excepté samedi et dimanche

Départ de St-Ignace de Loyola 7.45 A.M.
Départ de Berthierville 8.00 A.M.

SAMEDI SEULEMENT

Départ de St-Ignace de Loyola 7.45 A.M. 12.45 P.M.
Départ de Berthierville 8.00 A.M. 1.00 P.M.

DIMANCHE

Départ de St-Ignace de Loyola 6.45 P.M.
Départ de Berthierville 7.00 P.M.

DEPART DE MONTREAL

Tous les jours, excepté le samedi

Départ du terminus 5.30 P.M.

Samedi

Départ du terminus 10.30 A.M. 5.30 P.M.

DIMANCHE

Départ du terminus 10.30 P.M.

LE PALAIS DU COMMERCE

(Terminus)

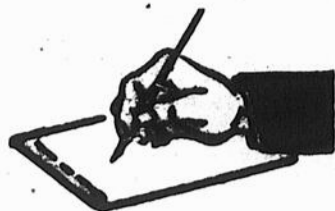
1700 RUE BERRI, MONTREAL — TEL.: MA. 7062

Pour autres informations, adressez-vous à:

BRISSETTE & FRÈRE

Rue Montcalm, BERTHIERVILLE Tél: 6-3795

Lettre du Docteur



LE GROS BON SENS TRIOMPHE ENTRE MÉDECINS et "CHIROS"

La querelle des chiropraticiens, qu'on appelle communément les "chiros", et des médecins, est une vieille histoire. Il est bon de préciser que ce sont les chiros qui ont déclenché l'attaque contre les médecins.

La querelle vient d'être close dans notre province, sous le poids du gros bon sens représenté par notre premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis.

Pour comprendre toute la portée de l'événement, il faut rappeler que les chiros avaient commencé, il y a une trentaine d'années, de soigner certaines luxations et quelques cas de distorsions de membres, par des formes spéciales de massage. Un beau jour, ils s'aperçurent que ces massages étendus à la colonne vertébrale pouvaient produire d'autres résultats, et ils ne tardèrent pas à se proclamer capables de guérir quelques maladies. Du jour au lendemain, le nombre de "chiros" se multiplia, surtout en Amérique du Nord. La chiropratique, une fois son droit de cité conquis, commença même une campagne contre les médecins, en soutenant que ces derniers n'étaient pas capables de guérir les maladies que les chiros se faisaient forts de guérir.

Et les études ?

Il y a tout de même un point à la base, qui a son importance. Les médecins, avant de pouvoir soigner les malades, sont obligés de faire de longues et coûteuses études, et plusieurs années de pratique.

En voici la liste :

Ecole primaire (comme les chiros bien entendu). Mais tandis que pour les derniers, le reste des études est facultatif, pour le futur

médecin, il y a : huit années dans les collèges, pour apprendre le grec et le latin, l'histoire universelle, la littérature, la géographie, la philosophie, une demi-douzaine de sciences, mathématiques, algèbre, géométrie, chimie, physique, biologie, afin d'obtenir les deux bachots : ès-lettres et ès-sciences.

Mais c'est loin d'être tout. Le futur médecin devra passer une ou deux années encore en P.C.B. durant lesquelles il apprendra encore de la physique, encore de la chimie et encore de la biologie. Durant son P.C.B., le futur médecin devra disséquer grenouilles, chiens, chats, lapins, rats, cobayes, poissons. Aux examens on lui demandera de décrire la musculature du doré et la formule chimique du shampooing Drene.

Inutile, dira-t-on, que tout cela... Mais non pour entrer à la faculté de médecine d'une de nos universités.

Ce n'est pas tout. Les examens d'admission dans les facultés de médecine sont éliminatoires. C'est-à-dire que cent nouveaux élèves seulement seront acceptés chaque année, pas plus, qui vont être triés sur le volet. Ces cent futurs médecins seront assujettis, durant dix autres années, à suivre des cours, à prendre des notes, disséquer des cadavres en putréfaction, à manipuler des microbes virulents ou des produits chimiques dangereux, dans les salles d'hôpitaux. Pourquoi continuer ?

Durant six années, ils devront passer des examens à la fin de chaque semaine, de chaque mois, de chaque trimestre, de chaque semestre. Et à la fin de chaque année, nouveaux examens, nouveaux concours, nouvelles épreuves...

Très bien, dira-t-on. Mais alors, pour que les "chiros" prétendent en imposer aux médecins, étudient-ils davantage ?

Pas le moins du monde. A leurs débuts, ils n'avaient besoin de rien. N'importe qui pouvait s'improviser chiropraticien et donner, à ce titre, des soins à des malades.

On comprendra que cela finit par devenir très rapidement, pour eux, une affaire très avantageuse. Mais devant les protestations des médecins, ils trouvèrent, surtout aux Etats-Unis, le moyen de se constituer en association et de fonder des écoles. Tout ceci aurait été très bien, si les "chiros" s'étaient contentés de faire les "chiros"! Mais les voilà piqués de la marotte de vouloir faire les médecins! De faire les diagnostics de leurs patients... de vouloir guérir "toutes les maladies"...

Ils guérissent tout

En doutez-vous ?

Voici un document, un prospectus publié par le SPEARS CHIROPRACTIC HOSPITAL de Denver, dans le Colorado (Etats-Unis) qui énumère la liste partielle des maladies traitées et, naturellement, guéries par la chiropratique. La voici :

"Troubles digestifs, comprenant ulcères, colite, entérite et autres affections intestinales; constipation, troubles des sinus, maladies de femmes, insomnie et fièvre cérébrale, paralysie infantile et autres formes de paralysie; surdité et autres maladies des oreilles, cécité et autres maladies des yeux, néphrite et maladies rénales, reins flottants, rhumatismes, tous genres; courbature dorsale, tuberculose des poumons et autres parties du corps, maladies cardiaques de tous genres, maladies des glandes, toutes glandes; maladies des pieds, maladies des enfants non développés (au point de vue mental et physique); maladie de la peau, tous genres; danse de St-Guy, artério-sclérose, haute pres-

alon du sang, basse pression du sang, défaut de posture, sclérose multiple, maladies de la vésicule biliaire, maladie du foie, maladies de la prostate, toutes maladies des enfants, névroses de tous genres, épaules rigides, cou et autres articulations rigides, maux de tête de tous genres diarrhée, goitre, nervosité, insomnie, névrite, diabète, amygdalite aiguë, asthme, bronchite, anémie, leucémie, zona, calculs de la vésicule biliaire et des reins; rhumes, torticolis, fièvre des foies, appendicite, maux de gorge, hoquet, lumbago, sciatique catarrhe, pleurésie, hémorroïdes, tumeurs, épilepsie et cancers de tous genres."

Dans le Québec

Dans notre province, après de longs avatars, les chiropraticiens constituèrent deux organisations, l'une, le collège des chiropraticiens qui, vers le même temps et l'autre, l'association des chiropraticiens qui, vers le même temps, présentèrent au gouvernement 2 bills soutenus par Me Trépanier, pour le collège qui groupe quarante membres, et par Me Laroche en ce qui concerne l'association, qui en groupe deux cents. Ces deux bills tendaient, ni plus ni moins, à reconnaître aux deux groupements le droit d'exercer la profession de médecin!

On comprend que, dans cette situation, le collège des Médecins de la province, par l'intermédiaire de son président, le Dr Marc Trudel et de son registraire le Dr Jean Paquin, et par la bouche de Me Noël Dorion, se soit opposé aux exigences des chiros. La question fut discutée la semaine dernière, à Québec.

Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, voulut d'abord connaître à fond les termes du conflit. Mais ce fut un peu laborieux, car les chiropraticiens eux-mêmes n'étaient pas d'accord avec eux. Un des avocats de l'association de chiros a traité les membres du collège des chiros de "charlatans" et d'"ignorants". L'autre a répondu en les traitant de "barbiers et de chauffeurs de taxi."

L'Hon. Duplessis, après avoir bien écouté ces deux sons de cloches, et celui des médecins représentés par Me Noël Dorion, a fini par repousser les deux demandes de bills, et la question est ainsi définitivement réglée.

Le Premier Ministre a tenu à préciser que dans un pays où médecins, avocats, notaires, ingénieurs, professeurs, techniciens, philosophes, chimistes, physiciens, offrent au public qui en a besoin, la garantie de leurs longues études universitaires, c'était la moindre des choses que les chiropraticiens qui veulent soigner des maladies graves, fassent eux aussi un stage dans une université.

Les médecins en l'approuvant ont démontré implicitement qu'ils ne sont pas contre la chiropratique... à condition qu'elle soit exercée par des médecins. Car si l'on demande une préparation scientifique à l'ingénieur qui trace les plans d'un édifice, il est plus que logique qu'on en demande une avant d'avoir le droit de jouer avec la santé et la vie du public.

Mais les médecins ne guérissent pas tout le monde! disent les chiros. Il est évident qu'à un moment donné, même les clients des meilleurs médecins finissent par mourir comme les médecins eux-mêmes car la vie n'est pas éternelle. Mais les statistiques sont là pour prouver que les médecins ont accompli des progrès de géant et que la vie humaine est prolongée d'au moins trente ans, par rapport au siècle dernier.

Quand la neige disparaît

Lorsque le soleil du printemps a fait fondre une bonne partie de la neige qui recouvre les pistes de ski, des grosses pierres et d'autres obstacles se trouvent sous la couche amincie, prêts à faire tomber le skieur. A moins de bien connaître les pistes, on devra se montrer très prudent. Des fractures de membres sont longues à guérir.

SECTION DES PETITES ANNONCES

Il y a quelque chose pour vous dans nos annonces classées

YARDLEY...

Nous avons tous les produits de beauté Yardley. Eau de cologne Lotus - Parfum Bond Street de Yardley, savons de toilette, etc., AU PETIT BERTHIER Accessoires de pharmacie et librairie Berthierville

Tél. : 6-4228

A VENDRE

Une propriété comprenant une maison, hangar, garage, bâtiment poulailler, porcherie, trois arpents de terre. Située à quelques arpents de l'école à un mille de la gare. Le tout à bonne condition. S'adresser à : GÉRARD CHAMPAGNE, R.R. 2, Petite-Rivière, BERTHIERVILLE, P.Q.

A VENDRE

Un manteau demi-saison, gris avec petit collet de mouton gris, très propre. Grandeur : 14 ans. S'adresser à TEL. : 6-3105.

CHAR FOURNI

Hommes 21 à 35 ans pour agir comme agent distributeur produit sensationnel \$40 par jour. Écrire mentionnant adresse complète à :

776, JEAN TALON EST, MONTRÉAL, P. Q.

A VENDRE

Un bon cheval pesant 1,500 lbs, s'adresser à : M. LOUIS-JOSEPH PAGÉ, No 8, Grande-Côte, BERTHIER, P. Q.

A VENDRE

Une propriété comprenant une maison de 6 appartements, eau chaude, deux hangars, jardin, arbres fruitiers. Le tout garanti sur tout rapport. Située sur la rue Frontenac, No 283, Berthierville. S'adresser à : ROLAND BLAIS, 283, rue Frontenac, Tél. : 6-4346, BERTHIERVILLE, P. Q.

A VENDRE

Maison neuve située sur la rue De Bienville - Conditions faciles. S'adresser à : DAUNAIS & TELLIER, Tél. : 6-3774.

AGENTS DEMANDÉS

Agents demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bords territoriaux disponibles. Écrire à : PRODUITS POPULEX Limitée, 5215, rue Berri, MONTRÉAL.

A VENDRE

Des sacs de sucre vides, en coton, à 20 cts chacun. S'adresser à : J.-PAUL FERNET, Grande-Côte, Tél. : 6-4366, BERTHIER.

FOYER PRIVÉ

Situé en face d'un parc près du fleuve. Place résidentielle pour personnes âgées. Appartements chauffés, meublés ou non meublés. S'adresser à : MME PAULINE GODIN, 161, rue Frontenac, Tél. : 6-4273, BERTHIERVILLE, P. Q.

LOGEMENT CHAUFFÉ À LOUER

Un joli logement chauffé à louer. S'adresser à : 101 Frontenac, Tél. : 6-4598, BERTHIERVILLE.

La réclame et la publicité par le journal local, à laquelle tout homme d'affaires progressif doit, "chaque semaine", recourir, donne un essor nouveau à une entreprise, et la fait marcher de succès en succès...

Le NOUVEAU TOWN & COUNTRY est ICI! POUR RÉSOUDRE VOS PROBLÈMES DE ROULEMENT D'HIVER!



PNEU D'HIVER TOWN & COUNTRY Firestone

Caractéristiques - SUPER-TRACTION SUR LA GLACE DANS LA NEIGE, LA PLUIE ou LA BOUE PAS DE BOURDONNEMENT OU VIBRATION FLANCS NOIRS ou BLANCS EN TOUTES LES GRANDEURS POPULAIRES Voyez ce pneu chez

Brissette Automobile Ltée Téléphone : 6-3795 BERTHIERVILLE, P.Q.



Le soutien-gorge Corette se conforme aux dictées de la mode!

La nouvelle mode exige un buste plus haut, une ligne moins accentuée... Le nouveau soutien-gorge Corette, grâce à son support exclusif PERMATÉX, satisfait à toutes ces exigences. Les bonnets du soutien-gorge Corette sont de nylon brodé à garniture de tulle de nylon. La ceinture de latex assure tout le maintien et le confort nécessaires. Les épaulettes réglables éliminent toute fatigue.



Le soutien-gorge à support exclusif PERMATÉX

Mme O. Morel Enrg. B. Morel prop. CONFECTION ET LINGERIE 69 VAUDREUIL - TEL. : 6-4186 - BERTHIERVILLE

— GRAVITÉ —

Passer au couteau lors d'une intervention chirurgicale n'a rien de très rigolo, et si cette pénible alternative donne la frousse aux plus aguerris, il ne faut pas leur en vouloir! On a beau se résigner à souffrir dans sa chair lorsqu'arrive l'inévitable, la souffrance qui nous prend au dépourvu, la plus abominable de toutes, est la souffrance morale qui nous assaille en pensant au porte-monnaie...

Quand vous rencontrez un nouvel opéré, il est de mise de s'informer de son opération... "Est-ce que ce fut bien grave, as-tu beaucoup souffert?"... Quand il nous répond: "Grave, je te crois, \$1,800"... un frisson incontrôlable nous parcourt l'échine... C'est épouvantable, ce qu'il a dû souffrir le pauvre homme! \$1,800... ça fait mal! Pas besoin d'insister sur les détails secondaires, il a vu la mort de près, c'est certain!

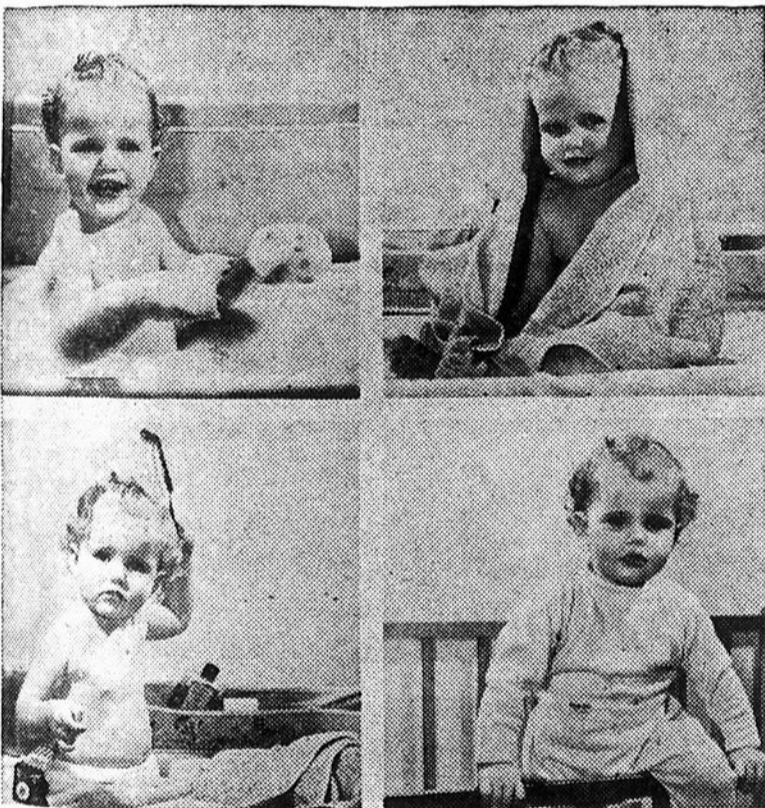
Les opérations sont plus ou moins graves, en raison de l'importance du membre qu'on sacrifie... Une amputation d'orteil ou d'ongle incarné ou d'amygdales est beaucoup moins grave qu'une amputation de jambe... Se faire décapiter, là, c'est sérieux! Qui sait, on n'a pas assez de sa vie pour acquitter sa dette!

\$1,800, c'est grave, il n'y a pas à le nier... mais il y a pis! Où la vanité ne va-t-elle pas se nicher, je vous le demande... Je connais un pauvre type qui a été remis à neuf au coût de \$1,000... C'est plus fort que moi, quand je l'aperçois, je ne puis m'empêcher de penser qu'il se croyait vraiment utile pour consentir à une opération aussi grave!

Les gens les plus économes aussi bien que les moins braves, ne mesquinent jamais quand il s'agit de leur vie... ce serait beaucoup moins grave s'ils renonçaient à l'anesthésie ou aux piqûres calmantes! J'admets que les Anciens qui passaient au couteau et faisaient ça en pleine lucidité étaient plus bruyants que nous; j'admets que les cris sont énervants, les pleurs déprimants, les grincements de dents très irritants, mais les Anciens étaient des gens économes... Tandis que nous sommes des prodiges. Nous nous faisons tous endormir profondément pour les opérations, sans penser une petite seconde que la gravité en est augmenté pour autant!

MADELEINE

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



L'heure du bain et l'heure du coucher de bébé: deux excellentes occasions de croquer sur le vif des instantanés ravissants.

Une série de photos peut raconter une histoire

Une photographie est toujours agréable, mais il y a de nombreuses circonstances où il serait regrettable de n'en pas prendre toute une série. Les séquences de photos peuvent en effet rappeler maints épisodes de la vie familiale, et elles constituent par le fait même de véritables trésors pour l'album des souvenirs.

Les enfants sont toujours d'excellents sujets pour les séries d'instantanés. Qui dira la valeur d'une séquence de photos racontant une journée de la vie d'un poupon? Les réflecteurs amovibles facilitent aujourd'hui la prise de telles séries de photos-souvenirs. Vous pouvez suivre les activités d'un enfant là où il évolue normalement, soit de sa chambre à la cuisine, ou mieux encore choisissez un jour de sortie. La jeune maman bien avisée emportera sa camera et son réflecteur s'il est question par exemple d'une visite chez grand-maman. Quoi de plus ravissant que d'inclure cette visite dans une

séquence de photos racontant une journée parmi tant d'autres? De telles photos, en plus d'enjoliver votre album de famille, peuvent aussi apporter du bonheur à des parents ou des amis qui vivent en dehors de votre localité. Ceux-ci seront ravis de recevoir un petit mot de vous avec une série d'instantanés. Pensez aussi à la joie que de telles séquences peuvent procurer à vos grands parents, surtout si elles racontent une journée dans la vie de vos enfants!

Prenez donc l'habitude de partager vos photos. Il en coûte si peu pour faire finir des copies supplémentaires, lorsque vous avez les négatifs, et vous ferez tellement plaisir à ceux à qui vous les enverrez.

Nous aimons tous recevoir des lettres, mais une lettre avec une photo ou une séquence de photos est un plaisir que nous n'éprouvons pas tous les jours.

548F — Jacques Lumière



HOMMES !
d'affaires !



Avez-vous déjà réfléchi à ce que peut rapporter une

annonce régulière

dans votre JOURNAL LOCAL ?



98%

de ceux qui ont réussi en affaires le doivent à une publicité soignée et faite régulièrement. POURQUOI ne seriez-vous pas de ceux-là ?



LE Courrier DE BERTHIER

vous offre les avantages d'une PUBLICITÉ EFFICACE à des taux raisonnables

Demandez notre carte de tarifs ou notre représentant

N'oubliez pas que L'ANNONCE

dans

LE Courrier DE BERTHIER

constitue l'un de vos meilleurs placements



"L'Information Ouvrière"

À CHAQUE OUVRIER, SA MAISON

Comment les jeunes ouvriers de Louiseville et de la région arriveront-ils un jour à posséder leur MAISON. La solution que nous proposons aujourd'hui, est le BUDGET.

Pour un jeune travailleur, qu'est-ce que budgeter; Budgeter, c'est prévoir sagement ses dépenses et placer un montant d'argent en Banque, dans une Caisse Populaire, ou mieux encore dans une Caisse d'Établissement. Ce montant servira à fonder un foyer, à avoir sa maison. Mais pour bien équilibrer un budget, il faut d'abord réfléchir sur le gaspillage dans les choses nécessaires, utiles, agréables, nuisibles à la vie du jeune travailleur. Ensuite nous pourrons commencer à prévoir notre Budget.

1—Gaspillage dans l'usage des choses nécessaires à la vie: nourriture, logement, habits, articles de toilette, etc.

2—Gaspillage dans l'usage des choses non nécessaires mais utiles: bicyclette, taxi, voyages, vacances, sports, etc.

3—Gaspillage dans les choses agréables: cinéma, cigarettes, liqueurs, bijoux, etc.

4—Gaspillage dans l'usage des choses nuisibles: Alcool, grills, jeux à l'argent, etc.

Nous vous donnerons ici quelques avantages du budget:

1—Le budget augmente le bien-être du jeune travailleur. C'est en classifiant d'avance nos besoins que nous pourrions pourvoir d'abord aux frais nécessaires de jeune travailleur. En dépensant notre argent au petit bonheur nous nous obligeons parfois à nous priver de choses indispensables ou très utiles parce qu'un jour nous nous sommes laissés entraîner à satisfaire des caprices.

2—Le budget fait éviter les dettes. En prévoyant assez tôt les gros déboursés à faire, nous mettons de côté les sommes dont nous aurons besoin à cette fin et ainsi nous ne dépenserons pas notre salaire avant de l'avoir gagné.

"Le budget" permet de faire des économies. Si modeste qu'il puisse être le revenu d'un jeune travailleur, il trouvera des avantages à faire son budget. En plus d'augmenter son bien-être, il pourra, si ses goûts sont modestes, réaliser des économies.

Faire son budget exige beaucoup de persévérance. Aussi pour réussir il y a certaines conditions, nous vous donnons les principales. Il faut d'abord avoir l'ambition d'améliorer sa situation. Vouloir se rendre compte ou va son argent afin de le dépenser sagement. Prévoir aussi exactement que possible ses revenus pour une période déterminée, plutôt courte que trop longue. Inscrive fièlement au fur et à mesure, chaque soir au moins, les dépenses et revenus de la journée. Faire le total chaque semaine et comparer avec ses prévisions. Recommencer, sans cesse si un jour on a négligé ou on s'est découragé. Ne jamais décider d'aucune dépense sans consulter d'abord le Budget. Déposer chaque semaine l'argent dont nous n'avons pas besoin immédiatement. Sacrifier au besoin, une toilette, une caisse de bière, un scotch ou un voyage. Apprendre à bien discerner entre les nécessités et le caprice. Enfin, s'habituer à faire soi-même un tas de choses.

Il ne faut pas avoir peur d'améliorer sa situation, le Budget vous donnera plus de confiance en vous même et vous relèvera dans l'estime de tous vos amis.

Un slogan: Economisons avant le mariage.

Un mot d'ordre à mettre en pratique: Dépenser ce qui nous reste après avoir épargné et non épargner après avoir dépensé.

La J. O. C.

L'état et la santé des premières dents d'un enfant influent sur sa deuxième denture, permanente celle-là. On devrait mener un enfant chez le dentiste, dès l'âge de trois ans, afin de s'assurer que ses jeunes dents sont saines.

Campagne de sécurité :

CONNAISSEZ-VOUS BIEN LA VITESSE AUTORISÉE POUR L'AUTOMOBILISTE

Pour effacer tout doute relativement à la vitesse permise en automobile, la Ligue de Sécurité de la province de Québec rappelle la teneur de l'article 41, de la Loi des véhicules automobiles qui stipule: "Toute vitesse et toute action imprudente susceptible de mettre en péril la vie ou la propriété sont prohibées sur tous les chemins de la province".

Le paragraphe 2 spécifie: "Subordonné aux dispositions du paragraphe 1 et sans en restreindre la portée, est spécialement interdite:

a) une vitesse excédant soixante milles à l'heure sur les grands chemins à surface dure n'ayant pas d'habitations ou d'établissements en bordure;

b) une vitesse excédant cinquante milles à l'heure les chemins à surface dure auxquels ont accès des habitations ou des établissements;

c) une vitesse excédant quarante milles à l'heure sur les chemins de montagne ou sur les chemins gravelés offrant une bonne visibilité en ligne droite;

d) dans les cités et villages, une vitesse excédant trente milles à l'heure dans toute rue ou chemin public longeant une agglomération d'habitations, sous réserve des dispositions du sous-paragraphe ci-après;

e) toutefois, dans le cas d'un camion, d'un autobus, ou d'un véhicule automobile avec remorque ou semi-remorque, la limite de vitesse prévue par le sous-paragraphe A est réduite à quarante-cinq milles à l'heure et celle que prévoient les sous-paragraphe B, C et D est réduite de cinq milles à l'heure dans chaque cas;

f) une vitesse excédant vingt milles à l'heure sur les chemins sinueux en montagne, dans les courbes dangereuses et les districts commerciaux, en face d'écoles, aux intersections de chemins ou de rues et aux passages à niveau de chemin de fer".

L'ASSURANCE-CHÔMAGE OU LE PLACEMENT ?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage: 889, Notre-Dame, Joliette. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser :

Q. Dernièrement, j'ai quitté mon emploi afin de prendre soin de mon mari malade. Puis-je toucher des prestations de chômage au cours de la maladie de mon mari ?

R. — Non. Pour avoir droit aux prestations, vous devez démontrer que vous êtes capable et désireuse d'accepter un emploi qui vous serait offert. Il ne saurait en être ainsi dans les circonstances actuelles.

Q. — J'ai obtenu une hausse de salaire de sorte que celui-ci excède maintenant \$4,800 par année. Je suis assuré et je voudrais continuer de l'être. Mon employeur peut-il refuser de verser sa part des contributions ?

R. — Oui, votre employeur peut exiger que vous versiez vous-même les deux parts si vous choisissez de demeurer assuré après avoir atteint le maximum de \$4,800.

Q. — Une personne qui n'a jamais été assurée en vertu du régime d'assurance-chômage peut-elle se chercher un emploi par l'intermédiaire de votre bureau de placement ?

R. — Oui.

Q. — Combien de jours dois-je travailler si je veux avoir droit aux prestations supplémentaires ? Quel est le nombre maximum de prestations supplémentaires quotidiennes que je puis toucher ?

R. — Vous pouvez établir votre droit aux prestations supplémentaires: 1° si vous avez occupé un emploi assurable pendant au moins 90 jours depuis le 31 mars dernier ou 2° si votre réclamation antérieure a expiré depuis le 31 mars dernier. Le nombre maximum de jours à l'égard desquels vous pourriez toucher des prestations supplémentaires est le nombre de jours de travail du 1er janvier au 15 avril, soit 15 semaines ou environ 90 jours de travail.

Q. — Je travaille depuis un an. Aurais-je droit à des prestations si j'étais congédié par suite d'une pénurie de travail ? Mon épouse exploite un restaurant à son propre compte.

R. — Si vous occupiez un emploi assurable vous auriez probablement le nombre nécessaire de contributions à votre crédit vous donnant droit aux prestations. Il vous faudrait de plus établir que vous êtes sans travail et désireux et capable d'accepter un emploi approprié mais incapable de vous trouver du travail convenable. Le fait que votre épouse travaille dans son restaurant ne saurait en rien vous empêcher d'avoir droit aux prestations, mais si vous devez exercer certaines fonctions relativement à l'exploitation du restaurant, votre réclamation pourrait en souffrir.



"VOUS VOUS DEVEZ DE VIVRE
EN SECURITE"

Pour votre

Assurance-vie, feu, accident ou
automobile, etc. voyez

SYLVIO DUBOIS - Assurances générales

32, rue Montcalm — Tél. : 6-3730 — BERTHIERVILLE



Hospitalisation Familiale avec ou sans
salaire — Accident et Maladie,
ou accident seulement.

VIE — FEU — VOL — AUTOMOBILE
Responsabilité publique, personnelle
ou patronale.

Autant de problèmes pour vous !
Confiez ces problèmes à VOTRE AGENT :

J.-HENRI GAGNON

Confiez-nous aujourd'hui vos problèmes
de demain.

TELEPHONE : 577

LANORAIE

L'emblème
DE LA
SUPREMATIE

*Dow ne produit
que ce qu'il y a de mieux*

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

La plus sensationnelle....
MACHINE À COUDRE AU MONDE!
NEW WILLIAMS
ZIG-ZAG ET COUTURE
Pièces de rechanges et réparations pour toutes les marques
— Ouvrage garanti —
GEORGES DUDEMAINE
Agent direct de la manufacture
59, rue Lévis — Téléphone : 6-4320 — Berthierville, P.Q.

LA PAGE AGRICOLE

Les teignes ou mites des vêtements

Bien connues de la part des ménagères, les teignes ou mites des vêtements, sont parmi les pires ennemis des lainages, fourrures, feutre, plumes, poils, tapis, etc.

Pour combattre effectivement cet insecte, il est bon d'en connaître la vie et les moeurs afin d'appliquer à temps les mesures de prévention et de répression.

M. André Doyle, chef de la Division de l'entomologie au Ministère de l'Agriculture de Québec, en donne la description et en indique les moyens de prévention et de répression.

Vie et moeurs — Généralement les mites sont transportées à la maison par des vêtements infestés, de l'ameublement usagé, etc. Il est possible aussi dans certains cas que les papillons voltigent d'une maison à l'autre et y pénètrent par les fenêtres. Dans les habitations les papillons de mites se montrent à toute époque de l'année, mais principalement au printemps. Le papillon n'attaque pas les vêtements mais cherche à déposer ses oeufs, environ une centaine, sur les tissus de choix, il pénètre pour cela dans les garde-robes, armoires, placards, valises, commodes, boîtes, etc. qui ferment imparfaitement. Les oeufs éclosent au bout de 8 à 10 jours. Le ver qui sort de l'oeuf

se nourrit des tissus qu'il grignote. Il peut vivre de quelques semaines à plusieurs mois selon les conditions du milieu et l'abondance de la nourriture. Parvenu à son plein développement le ver se transforme en un petit papillon jaune pâle qui craint la lumière et ne se montre que le soir, se cachant le jour dans les endroits obscurs.

Prévention — Pour prévenir les dégâts causés par les mites on aura recours à une foule de moyens pratiques dont voici les principaux:

1—Tenir bien propres les garde-robes, tiroirs, valises, etc. qui contiennent des lainages, fourrures.
2—Nettoyer régulièrement au moyen d'un balai aspirateur le dessous des meubles rembourés, les tapis, les feutres du piano, l'arrière des calorifères, etc. Ce sont des endroits où les mites se propagent à notre insu.

3—Laver chaque printemps les lainages et les mettre dans des coffres de cèdre, sacs, boîtes ou valises fermant hermétiquement. On ajoute de la naphthaline ou du dichloride pour éloigner les mites au cas où elles réussiraient à pénétrer jusqu'aux tissus.

Répression — A titre de répression on peut recourir à une des méthodes suivantes:—

1—En été, exposer à l'air et au soleil pendant plusieurs heures les matériaux infestés (fourrures, habits, etc.) puis les battre, les brosser et les peigner. Les placer ensuite dans des sacs ou valises comme dans le cas précédent. Les fourrures, les habits, etc. gardés à basse température ne sont pas affectés par les mites.

2—En hiver, pour se débarrasser des mites, on expose les matériaux infestés pendant plusieurs heures à une température de 5 à 20° F au dessous de zéro. Un changement brusque de température a un effet mortel sur les mites quel que soit le stade de leur développement.

3—Une solution de DDT à 5% dans une huile spéciale ("Deobase") est très efficace pour combattre les mites. Les vêtements ou tapis sont vaporisés légèrement mais uniformément. Ce traitement peut prévenir ou exterminer les teignes pour une période d'un an. Il est pratique aussi de traiter au DDT les garde-robes, tiroirs, valises et autres récipients où l'on entasse les lainages.

4—Dans les cas d'épidémie généralisée à toutes les pièces d'une maison, il faut parfois avoir recours à une fumigation générale. Ceci est l'affaire des spécialistes en fumigation, des entomologistes, des hygiénistes. On devra avoir recours à ces personnes pour les cas désespérés.

L'alimentation des veaux d'élevage

Il naît chaque année, au Québec, environ 900,000 veaux. De ce nombre, bon an mal an, il doit s'en garder à peu près le quart, en vue du remplacement des vieilles laitières ou pour grossir le troupeau.

Dès la naissance, l'éleveur doit décider quelles génisses il doit garder pour l'élevage, génisses issues de ses meilleures vaches, c'est-à-dire de celles qui auront été trouvées telles par le contrôle laitier. Il en élèvera, mais il les élèvera de façon à les développer en laitières profitables. Il devra disposer de quelque autre façon du reliquat-mâles et femelles.

Il y a différentes manières, aujourd'hui, d'élever des génisses laitières. Le plus grand nombre de cultivateurs, au Québec, ayant en abondance du lait écrémé, s'en servent avec discernement pour élever leurs génisses; les autres, qui vendent leur lait en nature, doivent recourir à quelque autre expédient, soit nourrir les génisses au lait artificiel ou encore leur servir des aliments concentrés, secs. Toutes ces méthodes ont été éprouvées et donnent, à ceux qui prennent la peine de bien les suivre, d'excellents résultats.

Tel est l'avis de M. François Dionne, spécialiste en élevage au Ministère de l'Agriculture, de Québec, qui ajoute: peu importe la méthode employée, les veaux doivent démarrer de la même façon. Tout d'abord, ils sont laissés un à deux jours avec leur mère, au moment de la naissance, où ils y sont amenés fréquemment. De ceci découlent des avantages nom-

breux tant pour la mère que pour le veau lui-même qui, de toute façon doit prendre le premier lait ou colostrum, un lait qui, par ses propriétés, facilite l'expulsion des matières fécales du nouveau-né et qui, par ses anticorps, le protège en quelque sorte contre les maladies communes du jeune âge.

Puis, dit encore M. Dionne, on doit continuer à nourrir le veau de lait chaud, non écrémé, deux fois par jour, de préférence trois, durant un mois, après quoi on passe graduellement, en l'espace d'une semaine à dix jours, du lait naturel au lait écrémé. La quantité de lait distribuée doit être rigoureusement contrôlée et s'établir à 10% environ du poids vif du veau, par jour. Ainsi, un veau de soixante livres ne recevra que six livres de lait, au maximum, divisées en deux ou trois repas. Il faut prévenir diarrhée et indigestion. Attention à la mousse qui empêche de mesurer le lait écrémé avec précision. Ne jamais dépasser quinze à seize livres de lait par jour, par tête, jusqu'à l'âge de six mois.

Vers l'âge de trois semaines, les veaux commencent à s'intéresser aux aliments solides; il faut les y encourager. Du bon foin sec dans un râtelier et un aliment concentré d'orge, d'avoine, de son de blé et de tourteau de lin, dans une crèche, sont constamment tenus devant eux. Plus tard, on limite les concentrés à deux ou trois livres, par jour, par tête. Après deux mois, de la bonne eau propre à volonté.

L'APPEL DE LA TERRE

Quelle source d'espérance que les attrayants catalogues de semences qui pénètrent présentement en nombre de foyers canadiens! Bien avant la corneille, ils annoncent la fin de l'hiver et le retour du printemps, cette période de l'amitié où les voisins devisent par-dessus la clôture et se confient leurs plans de jardinage.

Pour bien des gens, feuilleter un catalogue de semences constitue un passe-temps ravissant. Les illustrations et descriptions de nouvelles variétés de fleurs et de légumes piquent l'imagination. Et l'on hume en esprit la fraîche odeur de la terre béchée.

Dès l'arrivée du catalogue de semences, on doit tracer le programme du jardin. C'est ainsi qu'on s'assure un jardin fleuri plus agréablement aménagé et un potager de meilleur rapport.

Regardez un peu les catalogues d'aujourd'hui et vous verrez que le jardinier n'a jamais bénéficié de telles ressources. Tout d'abord, les grainetiers peuvent lui fournir une infinie variété de semences éprouvées. L'amélioration des outils de jardin depuis quelques années a énormément allégé le travail du jardinage. Grâce aux engrais chimiques, la restitution de la fertilité du sol n'est plus soumise à l'à-peu-près. Le jardinier de famille n'a plus à se rompre les reins à ramasser les insectes à la main; les poudrages et pulvérisations exterminent les ravageurs.

En somme, ce qui reste désormais à ceux qui répondent chaque année à l'appel de la terre, c'est le charme du jardinage car peu d'entre eux considèrent comme une tâche les menus travaux de détente au jardin.

Les salaires payés aux ouvriers de l'industrie textile japonaise ne sont que 9 pour cent de ceux payés aux ouvriers canadiens.



Mademoiselle LILLIAN CAMP, doyenne des pensionnées de la compagnie Bell, s'entretient avec Anita Del Vecchio, 17 ans, téléphoniste depuis quelques mois.

Lillian Camp

La doyenne des gens de la Compagnie Bell qui — de génération en génération — ont partagé la même ambition: ajouter sans cesse à l'excellence du service téléphonique

LILLIAN CAMP était une jeune fille de 22 ans lorsqu'elle entra au service de notre compagnie, en 1880, l'année de nos débuts dans le domaine du téléphone. Pensionnée depuis 1931, elle peut, aujourd'hui, à 96 ans, jeter avec satisfaction un regard rétrospectif sur les trois quarts de siècle pendant lesquels elle fit partie de la grande famille qu'est la compagnie Bell.

Chaque fois qu'elle nous rend visite à notre bureau de Montréal, elle remarque de nouveaux changements et des indices évidents

d'une progression et d'un développement constants. Elle nous dit cependant qu'il y a une chose qui n'a pas changé au cours des années: aujourd'hui comme hier, ce sont des gens aimables et compétents qui continuent à entrer à la compagnie Bell et à y faire leur vie... des hommes et femmes dont le but commun est d'ajouter sans cesse à l'excellence du service téléphonique. Cet état d'esprit existait déjà du temps de mademoiselle Camp. Il existe encore aujourd'hui, 75 ans après.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Nous Vérifions AMORTISSEURS DE CHOCS ET RESSORTS Gratis

POUR UN ROULEMENT PLUS DOUX SUR TOUS LES GENRES DE ROUTES

EXIGEZ LES AMORTISSEURS DE CHOCS CHRYCO oriblow

BRISSETTE AUTOMOBILE Ltée

Téléphone: 8-3795 — Berthierville, P. Q.

MAISON DE CONFIANCE POUR L'ACHAT DE VOS FLEURS POUR TOUTES CIRCONSTANCES :

ADRIEN DUCHARME
107, rue Frontenac — Téléphone : 6-4025 — Berthierville

Bouquets de tous genres
Ouvert le soir et le dimanche
Service rapide et garanti

FIANÇAILES — MARIAGES
NAISSANCES — ANNIVERSAIRES
DECES — ETC.

SAINT-CUTHBERT

LIBERA : —

Le 14 mars a eu lieu un Libera et l'inhumation en notre cimetière de Mme Isaac Lebeau, née Oliva Clément, décédée à Saint-Viateur d'Anjou, à l'âge de 81 ans.

Elle laisse trois frères : MM. Cuthbert, Joseph et Philippe Clément, une soeur Mlle Maria, deux belles-soeurs : Mmes Henri et Ferdinand Clément, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

VA ET VIENT : —

M. et Mme Fernand Sylvestre, de Sainte-Rose chez M. et Mme

C.-A. Sylvestre, dimanche dernier.

Mlle Georgette Fafard et son ami de Joliette chez M. et Mme Léo Fafard.

M. et Mme Zéphir Bibeau de Saint-Edmond, chez M. et Mme Josaphat Bibeau.

M. et Mme Florian Fréchette de Montréal chez M. J.-A. Roberge, au début de la semaine.

M. et Mme Joseph Lavallée partis pour un voyage d'un mois aux Etats-Unis.

M. J. Georges Beaucage, de Montréal à Saint-Cuthbert au début de la semaine.

Ile Dupas

NOTES DE FEVRIER : —

Année	Elève	%
9e	Anne-Marie Drainville	75.5
8e	Nicole Sylvestre	88
7e	Carmella Degrandpré	79
6e	Ginette Richard	86
5e	Pierre-Paul Hérard	78
4e	Fleurette Joinville	84
3e	Réjean Cardin	91
2e	Lucille Courchesne	92
1re	Michel Courchesne	86

Félicitations !

SINCÈRES CONDOLEANCES : —

Sincères condoléances à M. Joseph Cayer à l'occasion du décès de sa soeur Mme Bérard, de Montréal.

POTIN : —

M. Emile Courchesne de l'Ile Dupas s'est payé un loisir cette semaine en se faisant installer une télévision.

DÉPLACEMENTS : —

Mlle Catherine Courchesne en promenade dans sa famille en fin de semaine.

M. et Mme Claude Sylvestre, de passage à Sorel.

M. et Mme Bernardin Clément et leurs enfants chez Mme C. Clément.

Mme Maxime Moreau chez Mme Phyllis Richard de Berthier.

M. et Mme Léon Farley de Sorel chez M. André Pélouquin.

À cheval ou à pied dans les Rocheuses

Des excursions à cheval ou à pied dans les pittoresques sentiers des Rocheuses canadiennes, dont l'écrasante beauté commande l'admiration, voilà qui devrait tenter plus d'un voyageur épris d'aventures inoubliables au sein de la grande nature. Deux sociétés à caractère touristique, patronnées par le Pacifique Canadien, organisent en été, depuis plusieurs années, semblables excursions dans les Rocheuses. Ce sont les Skyline Trail Hikers et les Trail Riders. Cet été, il y aura une excursion à pied et deux à cheval. L'excursion à pied se fera du 30 juillet au 3 août et les excursions à cheval du 15 au 19, puis du 22 au 27 juillet. En haut, à droite, on voit deux cavaliers s'arrêtant un moment pour contempler le splendide panorama qui s'offre à leurs regards. A gauche, quelques marcheurs vont allègrement leur chemin. A droite, en bas, des voyageurs traversent un valon agrémenté d'un ruisseau. A gauche, quelques-unes des confortables tentes qui servent de camp de base aux excursionnistes.

*Pour votre élégance...
et pour plus de distinction*

Confiez votre **COIFFURE** aux mains expertes et de bon goût que vous offrent les modistes

Miradora & Thérèse

Manègre, Enrg.

145 FRONTENAC BERTHIERVILLE
TEL: 6-4321

LES PLUS GRANDES NOUVEAUTÉS DANS LES
CHAPEAUX DU PRINTEMPS

JEUDI SOIR

GRAND SPÉCIAL
GRAND MAGASIN DE
CAMPAGNE
DE BEAUX PRIX
VENEZ GAGNER LE
GROS LOT.

TOUS LES
MARDIS
SOIRS

FOTO-NITE

\$200.00

A L'AFFICHE DU

THÉÂTRE MÉTRO

Rue Montcalm Berthierville

SUR SEMAINE : Ouverture : 7 h. p.m., 2 Représentations
DIMANCHE ET JOUR DE FÊTES : Ouverture: 1 h. 30 jusqu'à
fermeture. Tél. : 6-4536.

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 16, 17, 18 MARS
GANG DES TUEURS
Avec Richard Attenborough — Carol Marsh
OH QUEL MERCREDI!
Avec Harold Lloyd — Frances Ramsden

SAMEDI, DIMANCHE, 19, 20 MARS
JACK L'ESPAGNOL
Avec William Elliot — Constance Moore
SON DERNIER VERDICT
Avec Charles Vanel — Jacques Sernas
Actualités françaises

LUNDI, MARDI, 21, 22 MARS
L'ÉTERNEL ESPOIR
Avec Claire Olivier — René Genin
LE DOCTEUR SE MARIE
Avec Ray Milland — Loretta Young

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 23, 24, 25 MARS
FLECHES DE FEU (en couleurs)
Avec Anthony Dexter — Jody Lawrence
VOLETS CLOS
Avec Eleonora Rossi Drago — Massimo Girotti